



VILLE DE CRESPIÈRES

YVELINES

Vivre à Crespières

Le bulletin municipal

n°61

Avril

Mai

Juin

Juillet Août

2025



Sommaire

Finances

Retour sur le budget 2024	3
---------------------------------	---

Urbanisme

Le parc du Château	10
La MUSE	13
La téléconsultation	13

Environnement

Retour des frelons asiatiques	14
Les chenilles processionnaires	15
Stop aux dépôts sauvages	15
Nuisances sonores	16
Recycler les biodéchets	16
Concours Villes et Villages Fleuris	17

Solidarité crespéroise

Stand Up Paddle pour Tous	18
---------------------------------	----

Histoire

Je me souviens	19
Le saviez-vous ?	19

Vie citoyenne

CME, lancement du mandat	20
--------------------------------	----

Jeunesse

Boum du Carnaval	22
Les Zébulions en Sarthe	22
Fermetures 2025 de l'ALC	23
Défi Mobilités interclasses 2025 ...	24
Classe de mer	25
La ludothèque	26
Défi puzzle	28

Economie locale

Aureglia et Fils	30
Eau & Forme	30
Moment d'évasion	30
L'Agence	31
Fête de la Plaine	31

CCGM

Don du Sang	32
BlaBlaCar Daily	32
Naturellement Gally Mauldre	34
Challenge création d'entreprises ..	34

Vie du village

Retour en images sur	35
Yvelines ciné	35

L'édito du Maire



Chères Crespéroises,

chers Crespérois,

Ce bulletin est probablement le plus épais depuis sa création.

L'actualité crespéroise très riche en réalisations concrétisées ou en cours de travaux, impose de rendre compte et d'expliquer.

Pour autant, ce qui fait notre quotidien, ce qui participe à notre qualité de vie, souvent grâce à nos élus, nos bénévoles, nos associations et nos agents municipaux, se doit d'être relaté et souligné.

Merci à eux qui améliorent notre cadre de vie et nous tiennent informés de l'actualité mais aussi qui nous rappellent les règles de bon voisinage ou, tout simplement, font de nous de bons citoyens, respectueux des autres et de l'environnement.

Je vous laisse découvrir ce nouveau bulletin et pour ceux qui sont inscrits, rendez-vous est pris pour le 23 mai à notre réunion publique.

Bonne lecture.

Adriano Ballarin

*« L'information et l'humanitaire
sont le remède
contre les douleurs extrêmes. »*

Wiston Churchill

Associations

Bibliothèque ABC	36
Tennis Club	37
Cours d'anglais	37
L'ASC	38
1000 Mains & Merveilles.....	38
L'ACAC	39
TPGM	39
Comité de jumelage	40

CCAS

Association Cadres et Emploi	41
ARCADE Emploi	41
Registre plan Canicule	41

Jeux

Jeux du printemps	42
-------------------------	----

Actualités

Tour de France 2025	44
Opération Tranquillité Vacances....	45
Demande d'arrêté	45
Délibérations.....	45
Urbanisme	45
FR-Alert	46
Recensement militaire	46
Etat civil	46
Agenda	48

Directeur de la publication :
Adriano BALLARIN

Comité de relecture et mise en page :
Commission Communication

Rédaction : Élus, services municipaux,
associations, services extérieurs

Crédits photos : Mairie de Cresprières,
Élus, services municipaux, photos
libres de droit.

Impression : IMPRIMERIE OFETYP
Saint-Nom-la-Bretèche

Tirage : 975 exemplaires

Diffusion : portage en boîtes

Quelques commentaires sur le résultat comptable en 2024 et sur les nouvelles « misères » de l'État pour 2025, et petit rappel historique :

Certains (les assidus) m'ont fait remarquer les montants élevés des recettes de fonctionnement et celles de l'investissement de 2022. Il s'agit par les méandres de la comptabilité administrative de faire figurer deux fois en recettes et une fois en dépense la vente du terrain de la Favière. Dans le privé, ce montant n'aurait figuré qu'une fois dans la comptabilité.

La trésorerie « numéraire » est en baisse comme cela avait été annoncé lors du rapport précédent. Par contre, **la valeur immobilière que possède la commune est en très forte hausse et provoque donc une progression des actifs de la commune.**

La maison médicale (MUSE) et ces 520 m² au sol, les 5 appartements au-dessus de celle-ci ainsi que le bloc foncier « O p'tit bouchon » et les appartements sont maintenant propriétés de la commune. Leurs ventes ou leurs locations vont reconstituer progressivement notre **autofinancement.**

Concernant les mesures prises par l'État :

Après nous avoir supprimé la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) (Crespières recevait 244 000 €/an en 2010) - DGF qui n'était pas un cadeau mais une compensation aux charges dont l'État s'était retiré,

après avoir créé la taxe nommée FPIC qui coûte 111 000 €/an à Crespières,

voilà que maintenant, une nouvelle taxe nommée DILLICO vient s'ajouter : 26 000 € cette année.

Ces taxes sont calculées par une péréquation majoritairement axée sur les revenus des habitants, ce qui en font des **impôts directs déguisés** que les communes doivent prélever comme le faisaient les fermiers généraux de Louis XV.

Enfin, les collectivités sont accusées d'embaucher de nouveaux agents. En 2008, c'était la DDE qui instruisait les permis de construire et qui proposait des assistants à maître d'ouvrage pour une somme modique (nous en avons bénéficié pour l'école et la station d'épuration). **Il a bien fallu compenser.** Je passerai rapidement sur le nombre de policiers municipaux qu'il a fallu embaucher, les normes superposées qui là encore nous obligent à recruter. Et puis, qui a obligé les communes à rentrer dans des intercommunalités, ce qui a entraîné une masse salariale supplémentaire très lourde ? A ce jour, je ne connais aucune intercommunalité qui ait généré des économies. Bien au contraire, une nouvelle ligne fiscale est apparue.

Autrefois, ces transferts de compétences étaient gérés par des SIVU ou des SIVOM bien moins onéreux. Cette liste n'est malheureusement pas limitative.

C'est ainsi et en bon légaliste, que je me plie aux décisions gouvernementales, mais j'ai du mal à accepter l'opprobre sur nos collectivités qui elles, ont des **dettes saines et assurées** ainsi que des budgets obligatoirement à l'équilibre ce qui n'est pas arrivé à l'État depuis 1974. Etat qui pourtant continue sa recentralisation parisienne au lieu de faire confiance aux maires et aux élus locaux.

Le Maire, Adriano Ballarin



LE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES P 4

LES RECETTES P 5

L'ÉPARGNE P 8

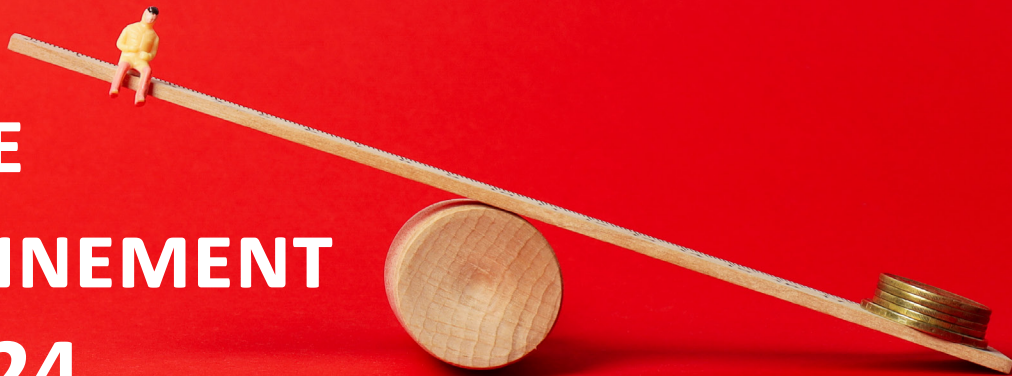
L'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES P 6

LES RECETTES P 7

LES EMPRUNTS P 9

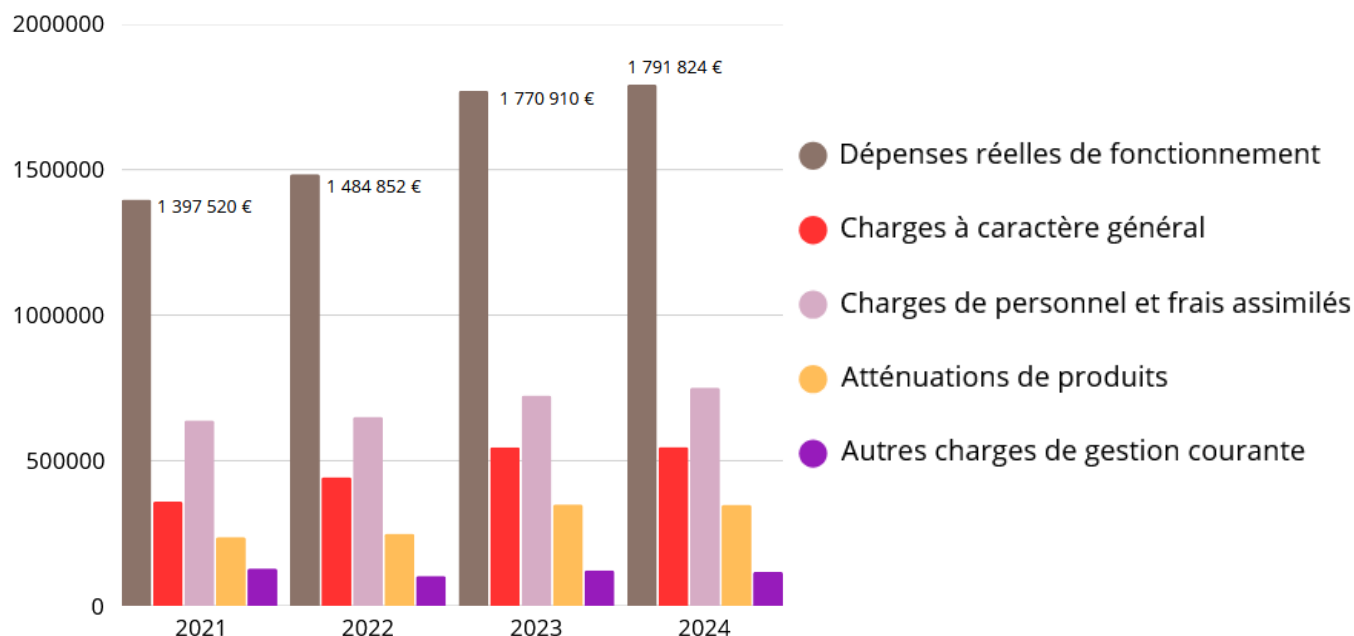
LE FONCTIONNEMENT 2024



Les dépenses

Vous remarquerez que les dépenses globales sont stables (+ 1 %). Les charges de personnel n'augmentent que de + 3,8 % malgré une hausse de cotisations et celle du point d'indice de + 5 %.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021-2024				
	CA 2021	CA 2022	CFU 2023	CFU 2024
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 408 918	3 411 521	1 781 114	1 797 212
Dépenses réelles de fonctionnement	1 397 520	1 484 852	1 770 910	1 791 824
Charges à caractère général	358 923	443 366	546 124	546 898
Charges de personnel et frais assimilés	638 845	650 893	723 752	751 382
Atténuations de produits	237 483	249 369	349 060	348 684
Autres charges de gestion courante	129 144	104 020	123 039	117 967
Charges financières	33 125	30 869	28 862	26 783
Charges exceptionnelles	0	6 335	40	0
Dotations aux amortissements	0	0	33	109
Dépenses d'ordre de fonctionnement	11 397	1 926 669	10 202	5 388
Opé. d'ordre de transfert entre sections	11 397	1 926 669	10 202	5 338

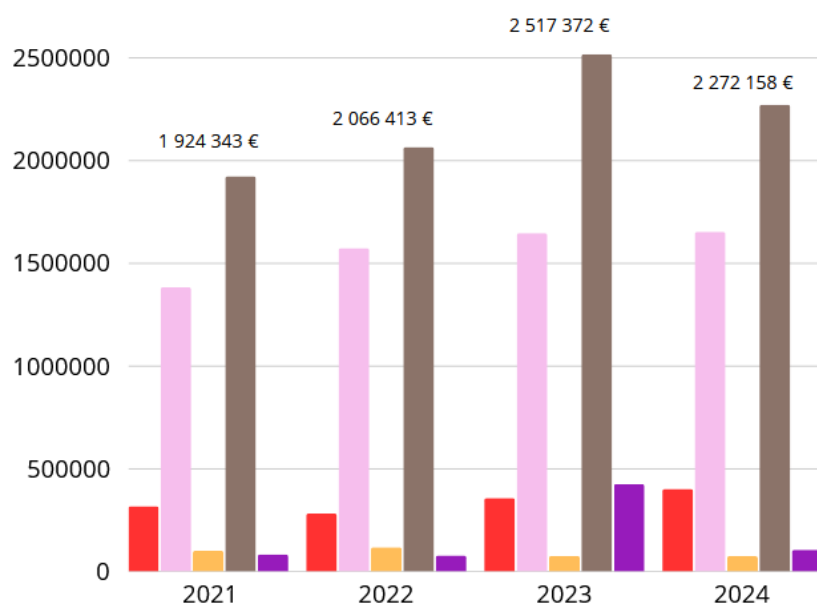


Les recettes

Les recettes de fonctionnement sont en baisse par rapport à 2023 suite à un réajustement en 2024. Elles sont toutefois en hausse de + 10 % par rapport à 2022.

Les taux d'imposition fixés par la commune sont les mêmes depuis leurs baisses en 2016.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021-2024				
	CA 2021	CA 2022	CFU 2023	CFU 2024
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 994 343	4 050 346	2 537 374	2 308 422
Recettes réelles de fonctionnement	1 924 343	2 066 413	2 517 372	2 272 158
Atténuations de charges	8 312	10 190	3 201	34 562
Produits des services, du domaine et ventes diverses	319 221	282 967	358 672	402 424
Impôts et taxes	1 383 714	1 575 139	19 617	19 617
Fiscalité locale	0	0	1 627 468	1 634 270
Dotations, subventions et participations	101 944	118 668	77 371	75 394
Autres produits de gestion courante	83 616	79 431	426 207	105 857
Produits financiers	16	17	24	34
Produits exceptionnels	27 519	0	4 812	0
Recettes d'ordre de fonctionnement	0	1 913 933	0	36 262
Opé. d'ordre de transfert entre sections	0	1 913 933	0	36 262



● Produits des services, du domaine et ventes diverses

● Impôts et taxes

● Dotations, subvention et participations

● Recettes réelles de fonctionnement

● Autres produits de gestion courante

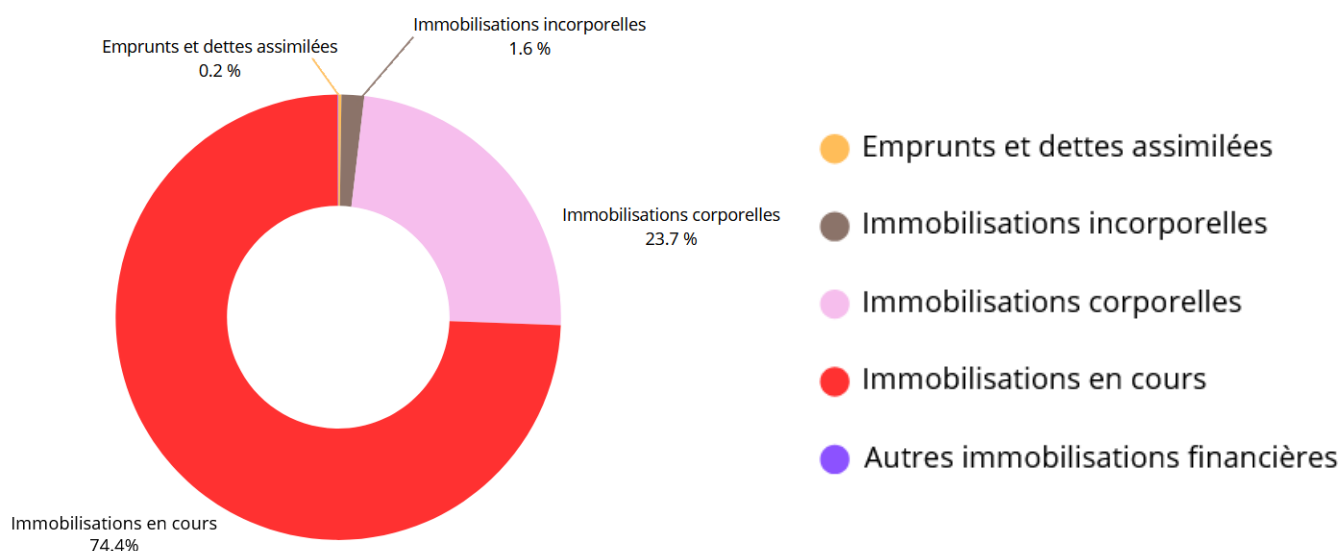
L'INVESTISSEMENT 2024



Les dépenses

De nouveau une année à fort investissement : soit 1 800 € par habitant environ contre 367 € pour les communes de notre strate. A ce jour, la commune n'a pas contracté d'emprunts nouveaux et ce, depuis 2016.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021-2024				
	CA 2021	CA 2022	CFU 2023	CFU 2024
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	731 975	450 609	3 586 307	3 192 531
Dépenses réelles d'investissement	682 439	385 746	3 432 977	3 114 708
Dotations, fonds divers et réserves	0	744	103	0
Emprunts et dettes assimilées	64 053	66 177	72 711	69 997
Immobilisations incorporelles	115 454	56 107	44 631	50 724
Immobilisations corporelles	98 767	122 809	1 178 035	730 066
Immobilisations en cours	404 166	139 911	2 137 497	2 292 419
Autres immobilisations financières	-	-	-	1 500
Dépenses d'ordre d'investissement	49 536	64 862	153 328	47 823
TAG	0	64 862	0	0
Opé. d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0
Opérations patrimoniales	49 536	0	153 328	47 823



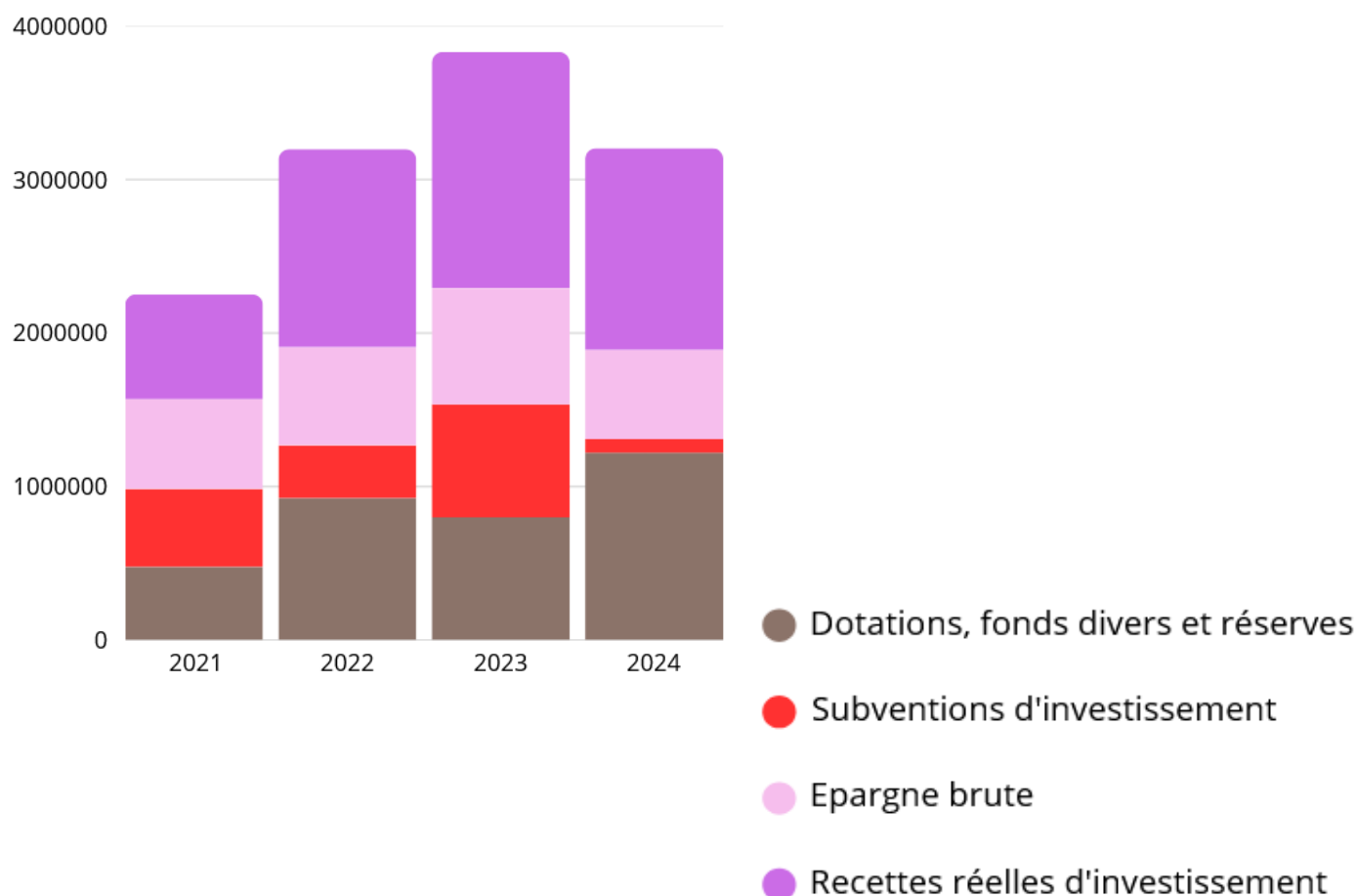
Les recettes

Elles sont conformes à nos prévisions avec toutefois un décalage de recettes des subventions que nous percevrons en 2025.

L'excédent de fonctionnement de 2024, soit 511 200 €, a été transféré au compte de l'investissement 2025.

Le solde d'exécution de la section investissement reporté est de 1 281 532 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021-2024				
	CA 2021	CA 2022	CFU 2023	CFU 2024
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 149 094	2 912 439	4 867 840	2 649 142
Recettes réelles d'investissement	986 502	1 289 318	1 538 481	1 314 399
Dotations, fonds divers et réserves	478 713	924 683	800 477	1 221 614
Subventions d'investissement	506 807	345 766	735 434	86 905
Emprunts et dettes assimilées	350	2 200	2 570	5 878
Immobilisations corporelles	631	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Amortissement des immobilisations	0	16 669	0	0
Recettes d'ordre d'investissement	60 933	1 623 121	163 530	53 211
Opé. d'ordre de transfert entre sections	11 397	1 623 121	10 202	5 388
Opérations patrimoniales	49 536	0	153 328	47 823
Virement de la section de fonctionnement	428 360	618 825	756 260	511 209





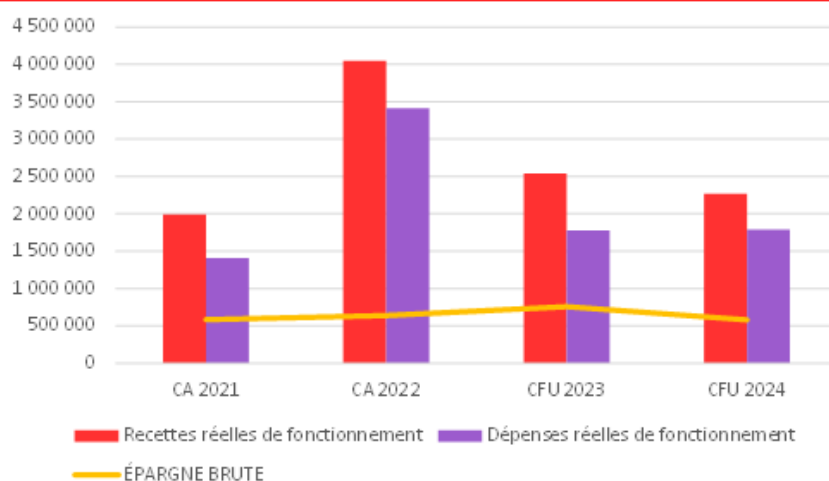
L'ÉPARGNE AU 31 DÉCEMBRE 2024

Comme mentionné et a été prévu dans le bulletin n°59, l'année 2024 a un résultat en baisse (2023 avait bénéficié d'une recette exceptionnelle de plus de 320 000 €).

Le résultat 2024 est proche des bonnes années précédentes et génère un excédent de + 28,5 % par rapport aux dépenses de l'année.

La trésorerie est en baisse comme prévu suite aux nombreux investissements : la maison médicale, les cinq logements qui se trouvent au-dessus, les travaux du parc, etc. L'ensemble a été construit sans qu'à ce jour, la commune n'ait eu recours à l'emprunt.

ÉPARGNE 2021-2024				
	CA 2021	CA 2022	CFU 2023	CFU 2024
Recettes réelles de fonctionnement	1 994 343	4 050 346	2 537 374	2 272 158
Evolution %	4,40%	103,10%	-37,35%	-10,50%
Dépenses réelles de fonctionnement	1 408 918	3 411 521	1 781 114	1 791 824
Evolution %	-0,22%	142,14%	-56,03%	1,10%
ÉPARGNE BRUTE	585 425	638 825	756 260	581 206
Taux épargne brute	29,40%	15,80%	18,38%	22,90%
Remboursement capital emprunt	64 053	66 177	68 051	69 997
Couverture	oui	oui	oui	oui
ÉPARGNE NETTE	521 372	572 648	727 398	511 209
Evolution %	38,40%	9,80%	27,02%	-30,00%
TRÉSORERIE	1 174 203	3 587 774	2 168 936	885 372
Evolution %	-4,70%	205,50%	-39,55%	-60,00%





L'EMPRUNT AU 31 DÉCEMBRE 2024

MONTANT DE LA DETTE									
Banque	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Caisse d'Epargne	639 935,77 €	614 887,89 €	588 680,74 €	561 260,67 €	532 571,54 €	502 554,60 €	471 148,43 €	438 290,70 €	403 908,15 €
DEXIA	170 799,18 €	115 866,03 €	58 956,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Caisse d'Epargne	274 264,53 €	254 868,52 €	235 268,03 €	215 460,93 €	195 445,04 €	175 218,17 €	154 778,06 €	134 122,47 €	113 249,15 €
Crédit Agricole	274 940,81 €	262 043,55 €	248 894,79 €	235 489,63 €	221 823,07 €	221 823,07 €	193 685,26 €	179 203,51 €	164 439,37 €
Crédit Agricole	10 223,38 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Crédit Agricole	16 000,00 €	14 000,00 €	12 000,00 €	10 000,00 €	8 000,00 €	6 000,00 €	4 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €
Caisse d'Epargne	1 943,03 €	991,42 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL Capital + Intérêts	1 388 106,70 €	1 262 657,41 €	1 143 800,21 €	1 022 211,23 €	957 839,65 €	905 595,84 €	823 611,75 €	753 616,68 €	681 596,67 €

Nbre Habitants	1 573	1 600	1 600	1 600	1 670	1 720	1 760	1 769	2 000
Dettes/habitant	882,46 €	789,16 €	714,88 €	638,88 €	573,56 €	526,51 €	467,96 €	426,01 €	340,80 €

Banque	Montant emprunté	Date début d'emprunt	Date fin d'emprunt
Caisse d'Epargne	800 K	2010	2035
DEXIA	698 K	2006	2019
Caisse d'Epargne	400 K	2011	2031
Crédit Agricole	300 K	2016	2035
Crédit Agricole	120 K	2004	2017
Crédit Agricole	40 K	2006	2025
Caisse d'Epargne	8,3 K	2010	2018

A ce jour, il reste trois emprunts avec des soldes de 403 08,15 € et de 113 249,15 € pour l'école Emilie du Châtelet ainsi que 164 439,37 € pour l'achat en 2016 du terrain de la Favière.

L'endettement de la commune a baissé de 61 % depuis 2017.

L'endettement moyen par habitant des communes de notre strate est de 519 € :

- A Crespières, l'**endettement** par habitant est de **341 €** en 2025 soit - 34 % que la moyenne.
- La capacité de désendettement de la commune est de 1,33 année (encours de la dette / épargne brute). La situation est considérée inquiétante par l'État à partir de 12 ans. Je pense pour ma part que 6 années pour une commune de notre strate est la limite acceptable si cet endettement est destiné à durer.

Le Maire, Adriano Ballarin

Des nouvelles du Parc du Château

En vous promenant rue Saint Martin, vous aurez sans doute remarqué l'avancée spectaculaire des travaux de réhabilitation et de mise en valeur du Parc du château.

Après les importants travaux de terrassement et de stabilisation du terrain de cet hiver, l'enfouissement des réseaux, la maîtrise de la source des Alluets qui traverse la résidence du château et arrive par le haut pour gagner la zone humide, la reprise des vallonements pour protéger les cônes de vue, les allées ont été enfin dessinées et viabilisées. Le cheminement sur tout le périmètre du parc est terminé.

La zone humide a été maîtrisée et retrouve son rôle de retardateur d'orage. Ainsi, un joli ruisseau traverse les massifs dont le lit a été créé avec les pierres blondes du parc.

La station de pompage est en partie construite. Entièrement automatisée, elle permettra l'arrosage des différentes surfaces fleuries en utilisant l'eau de l'étang qui sera réoxygénée en circuit fermé par un jeu de vannes automatiques et augmentera la qualité de l'eau. Les berges de l'Île ont été protégées tout particulièrement pour ne pas troubler la biodiversité très riche. La création des espaces verts est en cours actuellement sur ce lieu et la passerelle piétonne, très inspirée des photos d'époque devrait être installée d'ici fin mai.

Le mur de pierre séparant la partie haute de la partie basse était extrêmement délabré. L'Architecte des Bâtiments de France nous a conseillé de conserver au maximum l'alignement en consolidant les deux extrémités du mur et en le complétant par un alignement d'arbustes variés. L'affaissement central a été aménagé en talus végétalisé et de larges marches permettent maintenant un accès en pente douce vers la passerelle de l'étang.

Le mur mitoyen avec l'allée du château va être repris et restauré en respectant les règles des artisans de l'époque.

Le muret de clôture est maintenant terminé et les 140 mètres de grilles seront installées d'ici fin mai. Le portail à double battants devrait être cédé courant juin.





La source, le lavoir et l'escalier retrouvés sous les broussailles sur la partie basse du parc vont être rénovés avec l'aide du Département des Yvelines dans le cadre du dispositif « Restauration des Patrimoines Historiques 2024-2025 ». Une entreprise spécialisée doit intervenir d'ici l'été.

La totalité des végétaux, arbres, arbustes et vivaces implantée a été choisie avec soin en fonction de l'exposition, du sol et de l'hydrométrie. Pas moins de 13 000 plants ont été installés. Une attention particulière a été portée pour obtenir un fleurissement tout au long de l'année. Ils ont été complétés des arbustes et vivaces récupérés sur le terrain du futur restaurant afin de pérenniser les belles essences entretenues par Maria et éviter leur destruction lors des prochains travaux.



L'«arboretum» a été installé le long de l'allée Nord du parc et permettra à chacun de découvrir des essences remarquables de notre région.

Le théâtre de verdure a pris forme et les gradins sont posés depuis mi-mai. Les arrivées électriques permettront l'organisation des futurs évènements de Crespières dans un cadre hors du commun.



Les bancs sont installés tout le long des allées.

D'après les enseignants, nos élèves dont les classes donnent sur le parc, suivent avec attention l'évolution de ce chantier. Mais quelle surprise quand la grue de 60 tonnes a été mise en place à côté de l'étang pour permettre le passage de la mini-pelle et du dumper sur l'île ! Ils reviendront sur la rive par la passerelle d'accès qui sera installée fin juillet. La passerelle piétonne a quant à elle été installée le 15 mai.



La fin des travaux est prévue fin juillet et la date d'inauguration n'est pas encore arrêtée. Nous ne manquerons pas de vous en avertir.

Didier Le Saux et Agnès Tabary
pour la Commission Urbanisme



Des nouvelles sur l'activité de la MUSE (Maison Universelle de Santé et de l'Equilibre)

Les derniers cabinets libres se remplissent et nous attendons l'arrivée tout début septembre de Mme Karen MORISSET, orthophoniste diplômée d'Etat. Actuellement sur Élancourt, elle va créer sa patientèle avec nous. Vous pouvez dès à présent vous inscrire sur sa liste d'attente <http://perfactive.fr/>

Mme Anne-Sophie ANZEMBERGER (psychologue) est revenue de son congé maternité et propose de nouveau des rendez-vous.

Mme Chloé MICHEL (ostéopathe) est en congé maternité mais a une remplaçante, Mme Bérénice Binctin, jusqu'à son retour en septembre.

Nous sommes toujours à la recherche de kinésithérapeutes ainsi que d'un troisième médecin, et en discussion avec les hôpitaux voisins pour organiser une collaboration mutuelle.

Agnès Tabary pour la Commission Communication

La téléconsultation médicale à Crespières, comment cela se passe?

La pharmacie Lacroix propose depuis janvier des **téléconsultations médicales** dans une cabine installée dans ses locaux.

Prenez rendez-vous sur **doctolib** mais vous pouvez également vous présenter directement à la pharmacie **entre 9h et 18h**.

Aidé d'une employée de la pharmacie, le patient **de plus de 3 ans** est installé dans la cabine de téléconsultation à l'intérieur de la pharmacie. Le patient est prié de disposer d'un téléphone portable et d'une carte bancaire. La carte vitale est insérée dans la borne.

La mise en relation avec le médecin à distance se fait en 10 à 15 minutes en moyenne mais cela peut varier selon l'affluence.

Dans la cabine des **appareils connectés** sont à disposition en fonction des demandes du médecin : stéthoscope, thermomètre, oxymètre de pouls, otoscope pour les recherches d'otites, caméra mobile pour les problèmes dermatologiques.

La consultation dure **une quinzaine de minutes** et le médecin délivre si besoin une ordonnance pour des médicaments ou des examens complémentaires.

La prise en charge de la consultation est assurée par la Sécurité Sociale et la mutuelle du patient.

Attention, **les arrêts ou prolongations d'arrêt de travail, ou la délivrance de certifi-cat médical pour le sport ne sont pas possibles**.

Agnès Tabary
pour la Commission Communication



Retour des frelons asiatiques



Les frelons asiatiques sont de retour ! L'Association pour le Développement de l'Apiculture en Île-de-France (ADA IDF), réseau d'apiculteurs professionnels et semi-professionnels engagés pour une apiculture durable, locale et responsable, vous donne quelques conseils :

Comment les reconnaître ?

Le frelon asiatique est à dominante noire, son abdomen possède une bande orange et un liseré jaune. Sa tête est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm.

En début d'année, les reines construisent un petit nid, de la taille d'une balle de tennis, le nid primaire. Il se trouve le plus souvent à hauteur d'homme. Quelques semaines plus tard, un nid plus grand sera construit dans la cime d'un arbre jusqu'à l'hiver.

Que faire pour limiter la prolifération du frelon asiatique ?

Capturer les reines fondatrices dès leur émergence à partir de février, jusqu'à fin mai, réduit le nombre de nouvelles colonies, diminuant ainsi la pression estivale sur les ruchers, et sur les pollinisateurs sauvages.

Effectuer un piégeage sélectif de printemps et en automne permet également de protéger la population.



Nous vous rappelons qu'il est important de **toujours faire appel à un professionnel pour l'éradication d'un nid**. En effet, les frelons asiatiques peuvent être très agressifs en cas de perturbation.

Informations transmises par l'Association pour le Développement de l'Apiculture en Île-de-France (ADA IDF)

Les frelons asiatiques construisent deux types de nids au cours de leur cycle de vie :



**Nid primaire
(mars-avril)**

De petite taille, souvent situé à l'abri des intempéries, constitué de fibres de bois mâchées. Forme sphérique avec une entrée unique sur le bas.



**Nid secondaire
(à partir de mai-juin)**

Situé plus haut (à plus de 10-15 mètres du sol), peut atteindre 80 cm de diamètre avec une entrée située sur le côté.



Une loi a été adoptée le 14 mars 2025 à l'Assemblée Nationale. Elle vise à endiguer la prolifération du frelon asiatique. Un plan national de lutte a été institué.



La lutte contre les chenilles processionnaires, bis

Les chenilles processionnaires sont devenues **un fléau**. Leurs poils urticants peuvent entraîner des réactions allergiques graves, notamment chez les enfants et les animaux domestiques.

La commune de Crespières vient de prendre un nouvel arrêté municipal permanent, utilisant les prérogatives préfectorales, afin de **lutter efficacement contre ces animaux nuisibles pour la santé**.

Désormais, il est demandé aux propriétaires et locataires de **supprimer mécaniquement les cocons élaborés** par les chenilles processionnaires **du pin et du chêne**, pour ensuite procéder à une incinération, **avant**

le 31 janvier de chaque année.

De plus, nous vous rappelons que **la lutte contre ces organismes nuisibles est obligatoire**, de façon permanente dès leur apparition et ce, quel que soit le stade de leur développement et quels que soient les végétaux et autres objets sur lesquels ils sont détectés.

Comme indiqué dans le bulletin municipal n°58, la commune est dans la capacité de **mettre en demeure** les propriétaires ou locataires dont les arbres sont infestés et d'**éliminer sous 8 jours** les nids et les chenilles processionnaires en particulier si leur propagation atteint le domaine public.

Consultez l'arrêté municipal permanent n°2025-P-03-003 sur le site www.crespieres.fr rubrique *Vie Municipale* section *Les arrêtés permanents*.



Stop aux dépôts sauvages

Malgré nos nombreux articles sur le bulletin municipal, nos publications sur nos différents moyens de communication et récemment, l'installation d'un panneau préventif, **les dépôts sauvages sur le parking du cimetière continuent**. Chaque semaine, les agents techniques de la commune ramassent des déchets déposés par des **personnes incapables de civisme**.

Comme l'indique le panneau installé près des containers à verre, la municipalité a décidé de **prendre un arrêté** et de **voter une délibération** dans le but de **punir tout dépôt sauvage et décharge brute d'ordures ménagères** sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune, à hauteur d'une **AMENDE DE 1 500 €**.

Des **pièges photographiques** ont été installés afin d'accroître les moyens de lutte. Suite au dépôt, une plainte est déposée systématiquement et le contrevenant reçoit directement chez lui l'amende administrative comprenant les frais d'enlèvement. Actuellement, **cinq plaintes ont déjà été déposées** à la gendarmerie d'Orgeval.

Nous rappelons qu'en cas d'accumulation de déchets à votre domicile, le SIEED propose un **service de ramassage d'encombrants deux fois par an**. Il vous faut prendre rendez-vous en les appelant au 01 34 86 65 49 ou en vous connectant sur votre espace client via leur site www.sieed.fr. Vous avez également accès aux déchetteries du syndicat, situées à Garancières

et Méré. **Pensons à notre village et faisons le maximum afin qu'il reste beau et propre !**

Consultez l'arrêté municipal permanent n°2024-P-11-097 sur le site www.crespieres.fr rubrique *Vie Municipale* section *Les arrêtés permanents*.

Nuisances sonores

Selon l'arrêté n°2012346-0003 relatif à la lutte contre le bruit établi par le Préfet des Yvelines :

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés **par des particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont **autorisés** uniquement :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, **réalisés par des entreprises publiques ou privées**, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers, sont **interdits** :

- avant 7h et après 20h les jours de semaine,
- avant 8h et après 19h le samedi,
- les dimanches et jours fériés.

Pour la tranquillité de tous, merci de bien vouloir respecter ces horaires.

Recycler les biodéchets : élever des poules, un bon complément au composteur !

J'ai toujours été soucieuse de limiter mes déchets et de donner une seconde vie aux biodéchets de ma cuisine. En plus de mon composteur, j'ai choisi d'accueillir trois poules dans mon jardin. Une décision que je ne regrette pas ! Non seulement elles mettent de la vie dans mon quotidien, amusent mes petits-enfants, mais elles me fournissent aussi, en moyenne, deux œufs extra frais par jour.

Un appétit vorace pour nos restes alimentaires

Mes poules se régalent des déchets de cuisine, y compris ceux qui ne sont pas adaptés au compost : croûtes de fromage, gras et os de viande, peaux de saucisson, arêtes et peaux de poisson, têtes et carapaces de crustacés... Elles sont toutefois plus sélectives avec certains légumes racines comme les pommes de terre et les carottes. En revanche, elles adorent les feuilles de salade flétries, les fanes de radis, les restes de riz ou encore les graines de concombre et de melon. Bien sûr, leur alimentation principale reste un mélange de graines acheté en jardinerie.



Quelques conseils pratiques

• **Un habitat adapté** : Les poules ont besoin d'un poulailler où elles peuvent pondre et dormir en sécurité. Il doit être garni d'un peu de paille, sous laquelle il est recommandé de répandre de la terre de diatomée pour éloigner les parasites. Un enclos suffisamment grand est aussi nécessaire pour qu'elles puissent se dégourdir les pattes.

• **Protéger le jardin** : Les laisser en liberté dans le jardin, c'est prendre le risque de voir ses plates-bandes ravagées !

• **Faciliter l'entretien** : Il existe des distributeurs d'eau et de graines qui permettent de s'absenter quelques jours sans souci. Il est cependant conseillé de ramasser les œufs régulièrement.

• **Préserver leur santé** : Ajouter une cuillère de vinaigre de cidre dans l'eau prévient les vers intestinaux. Pour éviter les attaques de poux rouges, un poulailler en plastique est préférable à un modèle en bois, car il est plus facile à nettoyer et limite leur prolifération.

• **Se prémunir des prédateurs** : Pour éviter les attaques de renards, mieux vaut fermer la porte du poulailler au coucher du soleil. Un système de fermeture automatique programmable est bien pratique !

Accueillir des poules, c'est allier l'utile à l'agréable : elles réduisent nos déchets, nous offrent des œufs et animent le jardin. Alors, **pourquoi ne pas tenter l'expérience ?**

Laurence Rousselet pour la Commission DDEM

Concours Villes et Villages fleuris Régional



Depuis fin 2022, notre village a été récompensé en recevant sa **première fleur** du label VVF régional.

Depuis 2018, nous nous sommes engagés dans ce label qui **récompense** entre autres le fleurissement mais aussi :

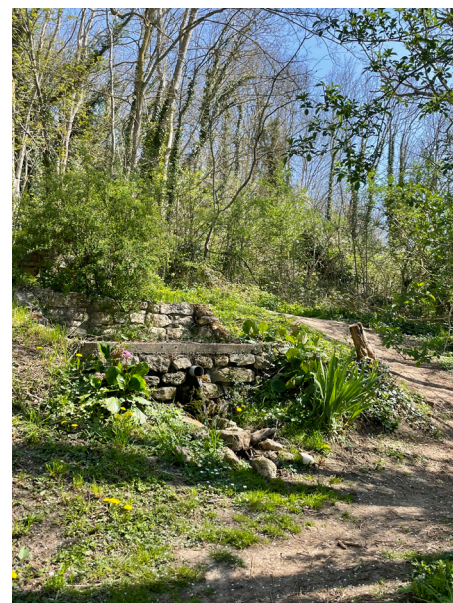
- la préservation et l'amélioration du cadre de vie,
- le respect de la biodiversité,
- la gestion de l'eau,
- la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural et végétal,
- l'entretien raisonné de nos espaces verts,
- l'utilisation d'essences végétales adaptées au changement climatique,
- la formation de l'équipe technique et des élus pour acquérir de nouvelles compétences (entretien et création d'espaces, sensibilisation de la population),
- la création d'événements sur la transition écologique, le partage (troc des plantes),
- la mise en valeur des chemins de randonnées pédestres et équestres.

Tous ces sujets sont toujours d'actualité et motivent nombreuses de nos actions sur Crespières.

Aussi, nous avons décidé de participer de nouveau au concours et **postuler** pour l'acquisition de la **seconde fleur**.

Le **jury régional** passera dans Crespières courant **juillet 2025**. Notre « book » a été transmis au jury. Le **parc du château** y a une place importante et nous espérons que sa conception et sa réalisation conviendront au jury. Mais, **nous comptons aussi sur vous tous** pour fleurir pas de porte, pieds de murs, balcons, jardins et montrer l'**investissement** de chacun pour rendre notre village encore plus beau et accueillant.

Agnès Tabary, adjointe au Maire



Stand Up Paddle pour Tous

À Crespières, un **vent de solidarité** souffle sur un projet pas comme les autres : « Stand Up Paddle pour Tous », une **initiative citoyenne et inclusive** qui vise à rendre le Stand-up paddle accessible à tous et notamment aux personnes en situation de handicap. Bien plus qu'une activité sportive, c'est une **véritable aventure humaine qui mobilise tout un village**.

Ce projet, né d'une **volonté de partage et d'inclusion**, de l'Agence Constellation dirigée par Aude VERMONT, n'aurait jamais pu voir le jour sans le soutien des Crespiérois. Très vite, un **élan collectif** s'est créé autour de cette idée.

Damien LACROIX, le pharmacien du village, a joué un rôle clé, s'impliquant dans la conception d'un matériel adapté. Il a consulté des entreprises spécialisées dans le handicap, des experts en fauteuil roulant, pour apporter des améliorations à l'embarcation.

Caroline BEAUFILS et Christine Mademba SY, de l'AGENCE (immobilière), ont également répondu présentes en trouvant un lieu de stockage pour le matériel.

Et nombreux sont les voisin(e)s et habitants du village qui ont prêté main-forte, **avec générosité et enthousiasme**. Notamment le 10 avril dernier, pour participer à la grande journée du handicap « Sport pour tous » sur la base de loisirs de Cergy, offrant leur temps et leur énergie pour que ce moment soit une réussite.

Betty, la boulangère, et l'équipe du COCCI ont aussi apporté leur soutien à ce projet. Et bien sûr Pierre-Jean GERVAIS (kiné) qui a transmis son savoir de professionnel de la santé. Et Angie (*Moment d'Évasion*) qui a valorisé et communiqué sur le projet auprès de ses client(e)s.

Ce projet incarne pleinement l'esprit de « Stand Up Paddle pour Tous » : **ensemble, on va plus loin**. Dans un monde en mutation, où les liens sociaux sont parfois fragilisés, cette **synergie locale** rappelle que l'entraide, la solidarité et l'engagement collectif peuvent faire bouger les lignes et changer des vies.

« Je suis convaincue que nous avons tous par nos petites actions du quotidien la possibilité de rendre le monde meilleur » souligne Aude VERMONT.

Crespières n'en est pas à son coup d'essai en matière de vivre-ensemble. Le village rayonne déjà par son **esprit communautaire et festif**, que l'on retrouve tout au long de l'année : la fête de la Saint-Jean, les célébrations de Noël, la fête des voisins, et bien d'autres événements viennent **tisser des liens** entre les habitants, toutes générations confondues.

Ce projet de paddle adapté s'inscrit aussi dans la continuité des engagements portés par la municipalité. Le maire de Crespières, Adriano Ballarin, met en œuvre une

politique forte en faveur de la solidarité, notamment à travers la création d'une résidence intergénérationnelle, un lieu pensé pour favoriser l'inclusion, le lien social, et permettre à chacun de trouver une place confortable dans le village.



« Stand Up Paddle pour Tous », ce n'est pas seulement du sport, c'est un symbole de ce que peut être **une société plus juste, plus unie, plus humaine**. Et Crespières en est la preuve vivante.

Aude VERMONT

Je me souviens : les orchidées sauvages de Crespières

Depuis quelques décennies déjà, notre patrimoine naturel et notre biodiversité évoluent du fait de l'artificialisation des sols, de la surexploitation des ressources, du changement climatique et de la pollution.

Et pourtant, nous avons encore **la chance de pouvoir admirer des orchidées à Crespières**. Une douzaine d'espèces aux noms poétiques s'épanouissent sur nos coteaux et chemins, dès le mois de mai : l'**orchis pourpre** (la plus précoce), l'**orchis guerrier** dont on dit qu'on distingue un masque de guerrier dans chaque pétale trilobé, l'**orchis moucheron**, l'**orchis bouc** à odeur de bouc, l'**ophrys bourdon**, des **ophrys frelon** ou abeille, des **orchis incarnats** ou encore des **ophrys araignées** dont les faux yeux sont en réalité les nectaires de la fleur.

Alors, prenons le temps d'admirer ces jolies fleurs ! L'orchidée est une plante fragile à la fleur discrète, poussant au milieu des herbes folles. **C'est une espèce protégée. Aussi, lorsque vous vous promenez, regardez-la, admirez-la mais ne la touchez pas et surtout ne la cueillez pas !**

L'orchidée est dotée d'une **forte symbolique** dans le langage des fleurs, leur couleur symbolisant l'amour, l'amitié, la pureté ou l'élégance, le renouveau, la positivité ou encore l'espoir et la sagesse.

À Crespières, ces orchidées sauvages sont très éloignées des orchidées vendues chez nos fleuristes mais leur délicatesse et leurs couleurs vives émaillent nos prés et nos chemins. On en trouve un peu partout sur le territoire de la commune et, entre autres, sur le sentier qui mène au stade, la sente des Moulins, le chemin du Cheminet qui va du bout du chemin aux Bœufs à la Maladrerie de Beynes.

Autrefois, il n'était pas de bon ton d'offrir des orchidées aux jeunes filles. Et pourquoi, vous direz-vous ? Eh bien, ce mot vient du latin *orchis*, lui-même emprunté au grec *orkhis* qui signifie... « testicule » ! Aujourd'hui, on les offre à toutes les femmes sans plus penser à cette coquinerie amusante !

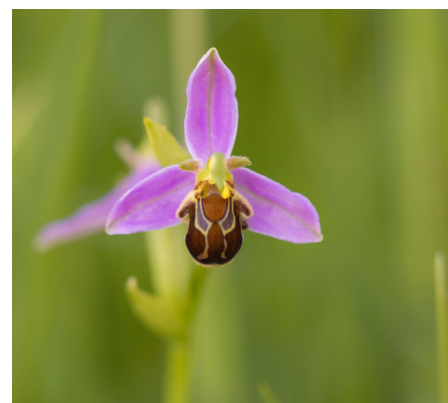
Association Patrimoine de Crespières



Orchis Pourpre



Ophrys Araignée



Ophrys Abeille

Le saviez-vous ?



Le nom de « Crespières » est apparu pour la première fois en 884 grâce à la confirmation des possessions de l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy offerte par le roi Carloman II (867 - 884).

La paroisse fut quant à elle fondée en 918.

Adriano Ballarin, Maire

Conseil Municipal des Enfants : lancement du mandat 2025-2026 !

Le **24 janvier** dernier, le nouveau Conseil Municipal des Enfants pour l'année 2025-2026 a été élu. Nous adressons nos félicitations à tous les candidats pour leur engagement. La campagne électorale, organisée la semaine précédente, a permis aux enfants d'exprimer leurs idées et d'échanger autour de leurs envies et projets.



Bravo à Tomas BERGER (CE2), Marylou CASTIN (CE2), Soline DEVAUD PINON (CE2), Coline DUMAS (CE2), Ambreen ID-HAMMOU TROCMÉ (CE2), Lia ANGELOTTI (CM1), Enaël MALAMAIN GLATIGNY (CM1), Flora JACQMIN (CM1), Sarah KHATIB (CM1), Robin KLOTZ PRUVOT (CM1), Elise LAMMENS (CM1), Jago ROCHA (CM1) et Eve SERVILLAT (CM2) pour leur élection !

Le **8 février**, le premier rassemblement officiel du Conseil Municipal des Enfants s'est tenue en présence de Monsieur le Maire, Adriano Ballarin, et des Élus de la Commission Scolaire, Enfance et Jeunesse, qui suit ce projet depuis 2021. Lors de cette cérémonie, les jeunes élus ont découvert la charte du jeune conseiller et se sont vu **remettre leurs écharpes officielles** par Monsieur le Maire et Madame Agnès Tabary, Première Adjointe. Nous avons eu le plaisir de partager ce moment convivial avec les parents et familles autour d'un verre de l'amitié.

Le **13 mars**, les jeunes conseillers se sont réunis pour leur première séance de travail. Ils ont commencé à définir et prioriser les projets qu'ils souhaitent proposer aux Crespiérois. Une réunion riche en idées, dont vous découvrirez bientôt les premières initiatives, notamment à travers de futurs événements !

Le **8 mai** dernier, ils ont participé à leur première cérémonie officielle en lisant 2 textes.

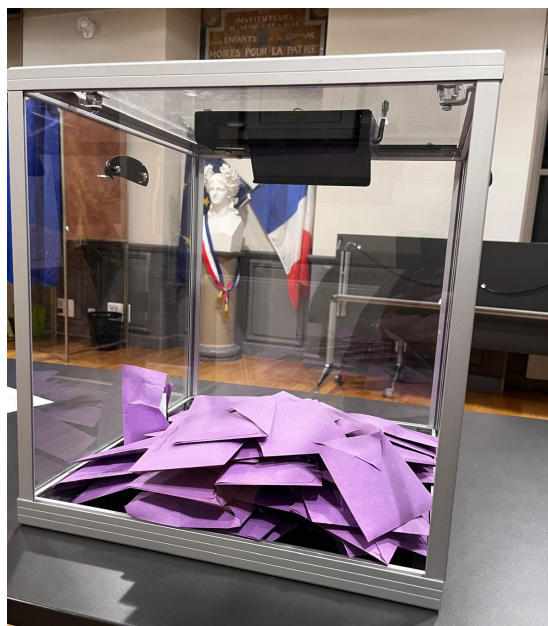
Notez dès à présent la date du **dimanche 15 juin** pour venir participer à un événement organisé par les jeunes conseillers municipaux : **Nettoyons la nature** ! Rendez-vous à 10h au parking de la forêt des Flambertins pour une matinée consacrée à ramasser les déchets, avec bonne humeur et convivialité.

Myriam Guilmet, élue référente du CME





Elections



Premier Conseil Municipal



Première commémoration



Si vous souhaitez écrire aux jeunes conseillers :
cme@crespieres.fr

Boum du Carnaval : un après-midi festif au Presbytère

Le mercredi 16 avril 2024, l'équipe des Zébulions a organisé une **fête de carnaval colorée et joyeuse** pour les enfants de Crespières, au Presbytère, de 14h00 à 16h00.

Habituellement, le carnaval se célèbre par un défilé dans les rues, mais cette année, nous avons fait différemment. En raison de l'absence de fête pour Halloween l'année précédente et à la demande des enfants, une après-midi dansante en intérieur a été choisie pour cette journée festive.



Le thème de cette année était **l'imaginaire**, un choix idéal pour stimuler la créativité des petits et des grands.

Les costumes étaient aussi variés qu'originaux : des princesses aux super-héros, en passant par des créatures fantastiques et des animaux d'un autre monde. L'imaginaire s'est manifesté sous toutes ses formes, offrant un véritable voyage dans un univers féerique.

Les enfants ont envahi la salle, dansant, riant et s'amusant au rythme des musiques entraînantes. Entre les bulles de savon, les sifflets et les friandises, l'après-midi a été un **véritable tourbillon de joie et d'éclats de rire**.

Les familles, nombreuses, ont partagé ce moment avec bonheur.

L'équipe des Zébulions est très fière du succès de cette « boum » et des sourires des enfants. Ce fut un après-midi mémorable, mais l'année prochaine, le carnaval retrouvera son format traditionnel.

En 2026, les festivités reprendront sous forme de cortège dans les rues du village, pour **faire briller la tradition et l'esprit de la fête !**

Kévin NEUKERMANS,
Directeur de l'Accueil de Loisirs *Les Zébulions*

Les Zébulions en Sarthe : un séjour sport nature au programme cet été !

Comme chaque année, l'accueil de loisirs Les Zébulions propose à vos enfants (CE2 au CM2) son **traditionnel séjour d'été**.

Cette année, direction la Sarthe et la magnifique forêt domaniale de Sillé-le-Guillaume (site Natura 2000), pour 5 jours et 4 nuits d'aventure et de découvertes, **du lundi 21 au vendredi 25 juillet 2025**.

Vos enfants retrouveront l'ambiance conviviale habituelle et seront hébergés confortablement en chambres partagées (2 à 5 lits). **La pension complète sera assurée sur place**, avec des repas équilibrés et adaptés à leurs besoins.

Au programme de ce **séjour Sport Nature** : une initiation aux plaisirs de l'eau avec une séance de voile ou de canoë, des randonnées à VTT pour explorer les sentiers environnants, une découverte ludique du tir à l'arc, et bien-sûr, des moments de fraîcheur et de jeux lors de la baignade surveillée au lac.

Notre équipe (un directeur et deux animateurs) accompagnera vos enfants tout au long de ce séjour, veillant à leur sécurité et à leur bien-être. Tout le matériel nécessaire aux activités sera fourni par l'accueil de loisirs. Le transport en autocar sera également organisé pour un voyage en toute tranquillité.

Offrez à vos enfants une nouvelle édition de ce séjour qu'ils apprécient tant, une occasion de se dépenser, de découvrir de nouvelles activités en pleine nature et de partager des moments inoubliables avec leurs amis !

Les modalités d'inscription vous parviendront par newsletter, n'hésitez pas à vous abonner.

Kévin NEUKERMANS,
Directeur de l'Accueil de Loisirs *Les Zébulions*

Dates de fermeture 2025 de l'Accueil de Loisirs

Chers parents,

Nous vous informons que l'Accueil de Loisirs fermera aux dates suivantes :

- **Vacances d'été** : Du 28 juillet au 19 août 2025 inclus. Les inscriptions pourront être faites du 22 mai au 18 juin 2025 sur le portail parents. Tenez-vous prêts !
- **Vacances de Noël** : Du 29 décembre 2025 au 02 janvier 2026 inclus. Le jeudi 25 décembre sera également fermé mais nous accueillerons vos enfants le vendredi 26 décembre.

Les inscriptions pour l'année 2025-2026 pourront s'effectuer du 2 juin au 28 juin sur le portail parents.

Merci de votre compréhension.

Kévin NEUKERMANS, Directeur de l'Accueil de Loisirs *Les Zébulions*



SEJOUR



AVENTURE SPORT NATURE 2025

72140 SILLÉ-LE-GUILLAUME



**JUILLET
2025**

**DU 21
AU 25**

Pour les enfants du CE2 au CM2

Activités sportives, Grand jeu, Veillée, ...



Défi Mobilités interclasses 2025



BULLETIN DE RESULTATS

Semaine du challenge : Privilégiez les modes de déplacement alternatifs à la voiture !

3^e édition - 2025

École : EMILIE DU CHATELET - CRESPIERES.....

RESULTATS PAR CLASSE

CLASSE	PS/MS J. Azalier	MS/GS C. Ribeyre	GS/CP C. Bertrand	CP/CE2 C. Maunoury	CE1/CE2 M. De La Salle A. Collart	CE2 E. Rea	TOTAL
Points cumulés		214	227	266	259	168	1261
Effectif cumulé	92	88	87	95	93	64	519
SCORE	1.3	2.4	2.60	2.8	2.7	2.625	2.4
Classement	6	5	4	1	2	3	
Trajets mobilités douces	36	47	58	73	71	42	285
dont PEDIBUS	9	17	26	23	22	21	97

SCORE DE LA CLASSE = Nb de points cumulés / effectif cumulé sur la semaine (reprise des fiches classe)
 * % sur l'ensemble des trajets effectués durant la semaine du défi mobilités



L'équipe PÉDIBUS a lancé pour la 3^{ème} année consécutive un défi « Mobilités douces » à tous les élèves de l'école, la semaine du 7 au 11 avril 2025.

Objectif : être la classe à réaliser le plus grand nombre de trajets domicile-école en mobilité douce (marche, vélo, trottinette...).

Comme en 2023 et 2024, le PÉDIBUS était accessible sans inscription et des points bonus étaient attribués aux enfants l'utilisant... Une bonne façon de découvrir ce service !

Un arrêt temporaire a aussi été créé « rue du petit Aulnay » pour inviter les nouvelles familles qui ont emménagé dans la résidence de la Favière à découvrir ce mode de transport pour les trajets domicile-école.... **Belle participation de ces nouveaux habitants, l'arrêt a de grande chance de perdurer !**

Tous les enfants ont participé avec enthousiasme, nous avons compté jusqu'à 22 enfants sur la ligne C le jeudi 10 avril !

C'est la classe de CP - CE2 de Mme Maunoury qui remporte le trophée 2025 ! Félicitations aux élèves ! Un petit cadeau leur a été remis par Agnès Tabary (1^{ère} adjointe) et Anne Perchec (AIPEC).

Cette année, 54 % des trajets domicile-école ont été réalisés en mode doux pendant une semaine !

La commission scolaire





« Le pire : le char à voile quand il n'y avait pas de vent »



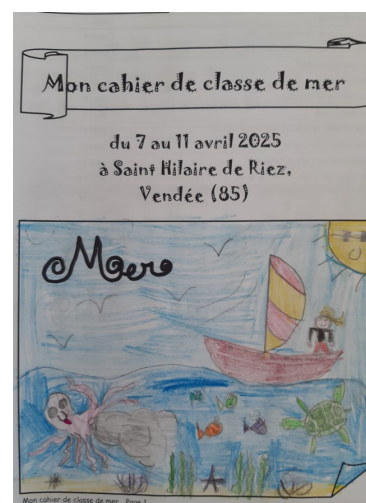
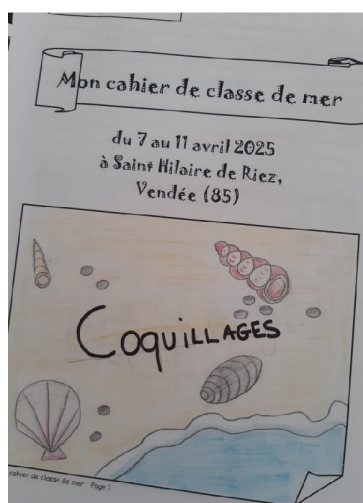
Classe de mer à Saint-Hilaire de Riez

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Emilie du Châtelet sont partis à Saint-Hilaire de Riez, en Vendée du lundi 7 au vendredi 11 avril pour leur classe de mer.

Au programme, découverte des dunes et flore de la plage, atelier sur les marées et la météo, visite du port de Saint-Gilles-croix de vie, visite des marais salants, séances de char à voile, jeux sur la plage et veillée soirée casino. Jeudi soir, la classe de mer s'est clôturée par la traditionnelle boum où les enfants se sont bien amusés.

La commission scolaire

« Le meilleur c'était faire du char à voile et jouer avec les copains »



« A la boum, on a chanté hyper fort puis on a dansé, c'était trop drôle ! »

La ludothèque

De nouveaux jeux vous attendent à la ludothèque de Crespières !

Myriam Guilmet, Conseillère municipale



Clac Clac

C'est un jeu d'observation et de rapidité rigolo basé sur des petits disques aimantés qu'il va falloir empiler rapidement dans votre main.

A la fois rapide et simple, Clac Clac est un jeu qui fait la part belle à la rapidité mais attention soyez vigilant car il ne faudra pas vous tromper.

De 2 à 6 joueurs. A partir de 4 ans.

Durée d'une partie : 10 minutes



DéTECTIVE Charlie

Jeu d'enquête particulièrement enthousiasmant, aux illustrations colorées et aux histoires particulièrement mignonnes. Les joueurs naviguent de témoin en témoin en prenant garde au temps qui passe, sans quoi Charlie sera en retard pour son thé ! C'est un jeu

immersif et attachant, dans lequel les plus grands pourront faire la lecture aux plus petits et dans lequel tout le monde cherche le coupable en faisant ses premières déductions !

Chaque nouvelle enquête est l'occasion de s'amuser tous ensemble de l'incorrigible loufoquerie des habitants de Mysterville !

De 1 à 5 joueurs. A partir de 7 ans.

Durée d'une partie : 25 minutes.



2 pommes, 3 pains

Simple, rapide et amusant, avec ce jeu, vous avez du pain sur la planche...

Retournez une carte et posez-la sur une des trois piles. Annoncez les Pommes puis les Pains que vous voyez ! Simple non ?

Sauf quand les «Pommes deux Pains» viennent pimenter la partie.

Si vous vous trompez, il y a un pépin et vous ramassez les cartes en pénalité.

De 2 à 6 joueurs. A partir de 15 ans.

Durée d'une partie : 15 minutes

Horaires :

Mercredi de 16h30 à 18h

Vendredi de 16h45 à 18h

Les 1^{er} samedis du mois de 16h à 17h30



Perladôra

Les Perles amassées par les Pêcheurs du lagon de Perladôra excitent les convoitises.

Les clans des Femmes, des Hommes, des Enfants et des Anciens rassemblent leurs forces respectives. La lutte pour l'installation des meilleures Fermes perlières va débiter !

Dans le jeu Perladôra, afin de gagner les Perles, délimitez des territoires en posant des Pontons et placez vos Plongeurs pour y devenir majoritaire. À chaque tour de jeu la question est simple : placer un Plongeur ou poser deux Pontons ?

Mais la réponse est subtile car elle aura des incidences fortes sur le déroulement de la partie.

Anticipez, mesurez les conséquences et les risques, évaluez la démarche de l'adversaire, bluffez... et alors peut-être pourrez-vous l'emporter.

De 2 à 4 joueurs. A partir de 10 ans.

Durée d'une partie : 30 minutes



Mysterium Kids

Mysterium Kids : le trésor du capitaine Bouh est un jeu coopératif pour enfants. Il revisite les jeux d'enquêtes tout en développant la créativité et la concentration chez les enfants.

Un joueur incarne le fantôme et tente de communiquer avec les autres joueurs. Des cartes

Bruit sont réparties entre les différentes pièces du manoir.

Un pion pioché indique au joueur qui incarne le fantôme quel Bruit il doit faire deviner à ses camarades. Pour cela, il utilise un tambourin, car il ne peut pas parler !

Frapper, gratter, tapoter, frotter, tous les moyens sont bons pour faire deviner un chat qui gratte, un ballon qui explose, un marteau, une pendule, etc. Si les explorateurs devinent, ils retournent une tuile Trésor !

Essayez d'avoir le meilleur score possible à la fin de la partie.

De 2 à 6 joueurs. A partir de 6 ans.

Durée d'une partie : 20 minutes



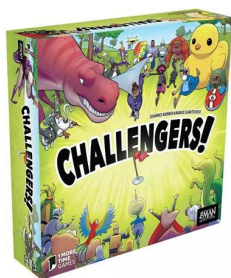
Pagodes

Placez judicieusement les pièces nécessaires à la construction de chemins et de ponts pour vous rendre d'une Pagode à l'autre !

Pagodes Édition du Dragon, propose 80 défis de niveau de difficulté croissant. Dans cette édition de luxe, un Dragon d'or

vous fournira des indices supplémentaires !

1 joueur. A partir de 7 ans.



Challengers

Vous êtes le sélectionneur. Par une mécanique de deck building astucieuse, vous allez constituer votre paquet et l'améliorer au fur et à mesure des affrontements. Choisissez les bons éléments de votre équipe, imaginez les combinaisons et les synergies qui

vont pouvoir se créer. C'est votre sélection qui va faire de vous un potentiel vainqueur ! Pendant le match, votre équipe devra se débrouiller toute seule, il sera trop tard !

De 1 à 8 joueurs. A partir de 8 ans.

Durée d'une partie : 45 minutes



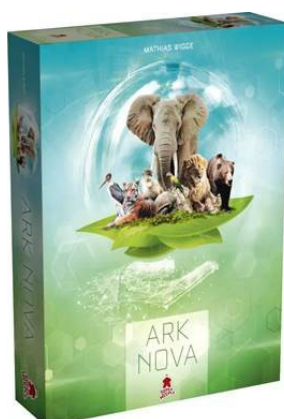
It's a wonderful world

Dans ce jeu de draft de cartes et de moteur de ressources, vous êtes à la tête d'un Empire en développement. Allez-vous privilégier la voie de la Finance, de la Guerre, de la Science, ou peut-être une toute autre voie ?

Saurez-vous développer votre Empire pour qu'il devienne le meilleur des mondes !

De 1 à 5 joueurs. A partir de 14 ans.

Durée d'une partie : 60 minutes



Ark Nova

Dans Ark Nova, vous préparez et développez un zoo moderne à visée scientifique.

Vous construisez des enclos pour abriter vos animaux et soutenez des projets de conservation pour assurer la préservation des différentes espèces. Des spécialistes et des bâtiments uniques vous apportent une aide précieuse.

De 1 à 4 joueurs. A partir de 14 ans.

Durée d'une partie : 90 minutes



Clefs magiques

En route pour la Forêt des Clefs, à la recherche du trésor perdu !

Dans un univers merveilleux, récoltez les bonnes clefs qui vous permettront d'ouvrir le coffre aux trésors. Ce sont elles qui vous permettront de remporter le nombre de cristaux requis et gagner la partie !

Clefs Magiques est un jeu de stop ou encore où les enfants devront trouver la bonne clef qui ouvre un fabuleux coffre aux trésors.

De 2 à 4 joueurs. A partir de 5 ans.

Durée d'une partie : 15 minutes



Captain Flip

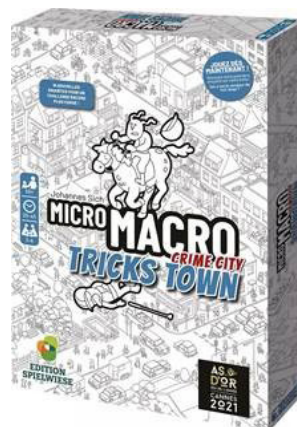
Piochez et rassemblez votre équipage de moussaillons...

Captain Flip est un jeu de mémoire et de placement de tuiles pour 2 à 5 joueurs. Dans ce jeu de société, vous constituez avec vos tuiles le meilleur équipage pour devenir le pirate le plus riche. Recrutez canonnier,

perroquet, navigateur, vigie et cuisinier et utilisez leurs effets afin d'accumuler un maximum de pièces d'or.

De 2 à 5 joueurs. A partir de 8 ans.

Durée d'une partie : 20 minutes



Micro Macro crime city « tricks town »

MicroMacro est un jeu coopératif. Un œil affûté et un sens de la déduction aiguisé seront vos meilleurs atouts pour coincer les criminels les plus retors !

Les joueurs incarnent des détectives qui devront résoudre des affaires criminelles en observant le plan de la ville. Ils choisissent une enquête et retournent la première carte qui

détaille l'affaire. Prenez ensuite la carte suivante et répondez à la question indiquée. Pour vérifier votre affirmation retournez la carte, la réponse est au dos ! Continuez de répondre aux questions afin de résoudre l'enquête.

De 1 à 4 joueurs. A partir de 10 ans.

Durée d'une partie : 30 minutes

Un défi exceptionnel et une participation record !

La ludothèque de Crespières a organisé un défi hors norme : **la réalisation d'un puzzle de 24 000 pièces** ! Un **projet collaboratif** un peu fou qui a su mobiliser, en janvier, l'énergie et la convivialité des Crespiérois, mais aussi attirer des participants venus de tout le département.

Ce **puzzle monumental de 4,28 m par 1,57 m** est divisé en quatre parties de 6 000 pièces chacune.

Les **deux premières parties** ont été entièrement assemblées témoignant de l'enthousiasme et de la détermination de la centaine de participants. La **troisième partie et la quatrième** sont bien avancées mais ne seront terminées qu'à la **rentrée**.

Des familles et des amis se sont mobilisés pour relever ce défi, partageant rires, concentration et échanges autour du puzzle. Avec bonne humeur, les plus jeunes déambulaient avec des plateaux de pièces qu'ils proposaient à leurs aînés, leur lançant avec innocence : « *Est-ce qu'une pièce vous intéresse ?* ». Les passionnés de puzzle, quant à eux, se sont attaqués aux morceaux les plus difficiles, apportant leur expertise pour le tri méthodique des pièces ou pour assembler les pièces des zones unies comme le ciel ou la mer où la difficulté réside souvent dans la recherche des nuances et des formes spécifiques. Mais au-delà des compétences, c'est la **participation de tous** qui a été la clé

de la réussite de cet événement. Ceux qui sont venus principalement pour observer ont également apporté leur pierre à l'édifice en plaçant quelques pièces ici et là, contribuant ainsi à faire avancer grandement le projet.

Un grand bravo à tous les participants pour leur enthousiasme, leur patience et leur esprit d'équipe, qui ont fait de cet événement un véritable moment de partage. **Rendez-vous à la rentrée pour le grand final !**

Laure Devaud Pinon, Adjointe au Maire et membre de la Commission Scolaire



Fêtes de juin

vendredi 20
& samedi 21 juin

vendredi

22h, distribution des lampions
sur la place de la mairie

22h15, **défilé éclairé par les lampions**
dans les rues du village jusqu'au stade

23h, **feu d'artifice** au stade

samedi

A partir de 9h30, **animations** proposées par les **associations**

20h, **apéritif** offert par la Municipalité, puis **pique-nique**

21h, **Karaoke** et soirée dansante

23h environ, **feu de la St Jean**

23h30, reprise de la musique avec un DJ



VILLE DE CRESPIÈRES
YVELINES

Mairie de Crespières, Place de l'Eglise 78121 Crespières
01.30.54.44.12 - accueil@crespieres.fr

Aureglia & Fils

Nous félicitons notre maraîcher biologique crespérois pour son obtention du label « **Produit en Ile de France** » !

Aureglia et Fils, **producteur certifié AB**, est fier de vous proposer des produits frais, locaux et de saison, vendus directement sur son exploitation agricole. Venez découvrir ses légumes et ses oeufs en toute saison.

La ferme va bientôt se compléter d'une **nouvelle serre de 200 m²** qui facilitera la production de primeurs et prolongera la saison de production sur l'automne.

Liste et tarifs hebdomadaires sur demande via l'adresse mail joel.aureglia@outlook.fr.



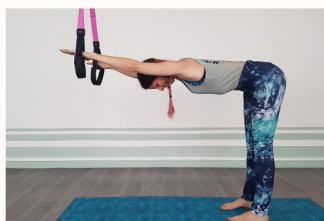
Lieu-dit Les Beurres, RD 307 78121 Crespières
Tous les samedis, de 9h30 à 13h et de 15h à 18h.

Adresse GPS : « ferme aureglia »

Contact : Téléphone : 06 78 20 97 07

NEW!

Eau&Forme
La Forme Eau'trement !



Eau & Forme ouvre son studio Pilates Reformer en mai

Le Pilates Reformer est une méthode d'entraînement basée sur le Pilates qui utilise un appareil spécifique. Cette pratique permet de **travailler les muscles de manière contrôlée et ciblée**. Les avantages sont nombreux : renforcement musculaire, amélioration de la souplesse, travail de la posture, amélioration de la coordination et de l'équilibre. Les exercices peuvent être adaptés à différents niveaux.

Débutant ou expert, n'attendez plus et venez découvrir notre nouveau studio !

Découvrez également nos cours de Yoga, Pilates mat et Pilates suspension method® et n'oubliez pas nos activités aquatiques et bien-être (massages du monde, cure amincissante).

Chemin de Boissy 78121 Crespières

eauforme@gmail.com

06 79 88 58 62 eauforme.fr

Moment d'évasion

Venez rencontrez l'équipe de votre salon de coiffure **Moment d'Evasion**.

Après le départ définitif d'Emeline, **Angie et Romane** ont le plaisir de vous accueillir et de vous coiffer toujours dans la bonne humeur et avec le sourire !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour des conseils personnalisés et découvrir nos prestations. Les hommes pourront profiter de notre service barbier et les femmes auront le loisir de venir prendre soin de leur cheveux pendant un « moment d'évasion ».

Retrouvez-nous sur nos réseaux pour suivre les actualités et les offres promotionnelles (fêtes des mères/pères).

À bientôt,

Romane et Angie



Instagram : [momentdevasion](https://www.instagram.com/momentdevasion)

Facebook : Moment d'Evasion

19 rue de Moncel 78121 Crespières

01 30 44 06 65

www.moment-evasion.fr

Présentation de l'Agence

L'Immobilier et moi, c'est une belle et longue histoire professionnelle. Agent immobilier à Saint Nom La Bretèche pendant 23 ans (Agence Bretèche Immobilier / La Résidence), ce début d'année 2025 m'a offert l'opportunité de prendre la suite de Christine Mademba-Sy (Agence Du Moulin).

Étant crespéroise, c'était une évidence de devenir l'agent immobilier de notre charmant et dynamique village et des communes voisines.

Après quelques travaux intérieurs, une nouvelle façade, des écrans en vitrine et un nouveau site internet pour valoriser vos biens immobiliers, l'équipe de L'Agence est prête à vous accompagner dans vos projets immobiliers quels qu'ils soient (vente, location, construction, estimation, viager).

Je profite de ces quelques lignes pour remercier les propriétaires et acheteurs qui m'ont déjà accordée leur confiance depuis mon arrivée en janvier.

Souhaitant vivement que L'Agence soit un lieu d'accueil et de conseil pour vous les Crespiéroises et Crespiérois,

Julia, Christine et moi-même sommes à votre écoute du lundi après-midi au samedi après-midi et restons vos conseillères privilégiées pour faire le point sur votre patrimoine, ou vous remettre un avis de valeur de votre bien.



2 rue de Moncel 78121 Crespières

lagence@crespieres.com

01 30 54 90 05

www.crespieres.com

Du lundi après-midi au samedi,
de 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h

Les Deux Gourmands vous invitent à célébrer l'arrivée des beaux jours lors d'un week-end festif à la campagne, les 14 et 15 juin 2025, de 10h à 19h.

Un **marché artisanal** en plein air réunira des producteurs et des créateurs de la région. Vous découvrirez leurs savoir-faire uniques et leurs produits du terroir dans une ambiance conviviale, rythmée par des **concerts live** tout au long du week-end.

Les enfants pourront s'amuser avec le **Manège de Ricky** et se faire **maquiller**, pendant que petits et grands participeront à un **atelier de création de bijoux**, accessible à tous les âges. Un **concours de dessin** sera également organisé sur le thème « Dessine la boutique gourmande de tes rêves » (plusieurs catégories d'âges) et de jolis lots à la clé. Les œuvres seront exposées dans notre boutique après l'événement. Les plus grands ne seront pas en reste avec un **tournoi de pétanque et une initiation** ouverte à tous, pour découvrir ou redécouvrir ce jeu convivial dans une ambiance bon enfant.

Cette année, tentez aussi votre chance à la **pesée de panier gourmand** : devinez le poids d'un panier garni de douceurs locales et remportez-le ! Tous les gains seront reversés à deux associations engagées : Terrasolibé et Solidarité Ndem France.

Un **stand de restauration** sera présent pour vous proposer une cuisine généreuse, à déguster sur place : plats salés, douceurs sucrées et boissons rafraîchissantes.

Venez nombreux célébrer la convivialité, la gourmandise et l'artisanat local à Crespières, au cœur de la Plaine de Versailles !



Ferme Neuve 78121 Crespières

01 30 57 07 73

lesdeuxgourmands.fr

Amicale pour le Don du Sang

En 2024, les 4 collectes organisées par l'amicale des donneurs de sang de Feucherolles Davron ont permis de recueillir **256 poches de sang**. Pour l'année 2025, la collecte continue !

Rendez-vous de 15h à 19h30, salle Joe Dassin à Feucherolles aux dates suivantes :

- **Vendredi 30 mai 2025**
- **Vendredi 17 novembre 2025**

Nous vous rappelons que les besoins du système de santé français sont de 10 000 poches par jour ! Elles servent à soigner des maladies du sang, des cancers et sont utilisées lors d'interventions chirurgicales.



Prise de rendez-vous obligatoire :

Tapez « rdv efs » dans un moteur de recherche



CoVoiturez avec BlaBlaCar Daily

En 2025, la Communauté de communes Gally Mauldre adhère, pour tout le territoire de l'intercommunalité, à la plateforme BlaBlaCar Daily. Outil pour maximiser le covoiturage, l'application offre de nombreux avantages aux conducteurs comme aux passagers. Un atout pour renforcer l'attractivité d'un territoire rural.

Afin de favoriser la mobilité des salariés des entreprises implantées sur le territoire de Gally Mauldre et proposer un complément qualitatif aux transports en commun, la Communauté de communes lance l'expérimentation du covoiturage sur tout le territoire de l'intercommunalité. Le choix de BlaBlaCar Daily, leader mondial du covoiturage, permet aux utilisateurs de bénéficier d'un outil solide.

Passagers, covoiturez gratuitement !

Grâce au partenariat de la CC Gally Mauldre, deux trajets par jour en covoiturage sont offerts aux passagers. Cette offre est accessible depuis l'application BlaBlaCar Daily et pour les détenteurs d'abonnements aux transports en commun, l'offre est également accessible depuis l'application d'Île-de-France Mobilités.

La garantie retour à la maison

Le partenariat ouvre également une garantie retour à la maison : en cas d'imprévu ou de contretemps du conducteur, l'application vous offre une solution alternative pour rentrer chez vous en toute tranquillité.

1

Téléchargez BlaBlaCar Daily

2

Complétez votre profil

Renseignez vos trajets quotidiens et préparez-vous à faire le plein d'avantages.

Conducteurs, Conductrices

Gagnez **1,50€ à 3€** par trajet

Passagers, Passagères

Déplacez vous pour **0€**



Restez zen en toutes circonstances et profitez des avantages du covoiturage !

Conducteurs, réduisez le coût de vos trajets

Les conducteurs, grâce à l'application, bénéficient d'une source de financement de leurs trajets en voiture.

Entreprises, favorisez le covoiturage entre salariés et offrez à vos salariés la possibilité de covoiturer gratuitement !

Atout pour l'attractivité d'un territoire rural dont le maillage de transports en commun ne répond pas à tous les besoins, le covoiturage est également un atout pour favoriser la mobilité de vos salariés et renforcer l'attractivité de votre entreprise sur le marché du travail.

Le Service Communication de la CCGM

Téléchargez l'application sur www.blablacardaily.com

Île-de-France Mobilités finance vos covoits' quotidiens

Vous conduisez ?

**Gagnez 1,50€ à 3€
par trajet**

Plutôt passager ?

**Déplacez-vous
pour 0€**



Naturellement Gally Mauldre

La Communauté de Communes Gally-Mauldre organise la première édition de son événement dédié à la préservation du cadre de vie « **Naturellement Gally Mauldre** ».

Le territoire et ses habitants profiteront de **nombreuses animations autour de la thématique de l'arbre du 18 au 24 mai 2025** (conférence, balade, ciné-débat).

Rendez-vous **le samedi 24 mai 2025** au Parc des Sports de Feucherolles où une journée dédiée à l'environnement est organisée **de 10h à 17h**.

De nombreuses **animations et stands** seront proposés pour petits et grands : balade en forêt, ruche numérique, ateliers pour enfants, troc de plantes, arbre à souhait, jeux en bois, nichoirs à oiseaux...

Retrouver l'ensemble du programme et les modalités d'inscription aux différentes activités sur le site de la CCGM www.cc-gallymauldre.fr.

La Briqueterie de Feucherolles lance le Challenge création d'entreprises

Vous êtes créateur d'entreprise ou désirez réaliser une reprise d'activité dans l'intercommunalité de Gally Mauldre, le canton de Verneuil-sur-Seine ou la 3ème circonscription des Yvelines ? Alors vous appartenez à un des territoires de la Briqueterie de Feucherolles...

Relevez le défi et intégrez la pépinière d'entreprises de la Briqueterie, un pôle d'activités, idéal pour développer votre projet entrepreneurial dans un cadre verdoyant et dynamique. Avec 12 000 m² d'activités, 90 entrepreneurs, et plus de 80 000 visiteurs annuels, cet environnement exceptionnel est une opportunité unique pour réussir.

A gagner ?

- **Un bureau privatif de 30m²** pour 4 personnes d'une valeur de 9 000 € entièrement pris en charge pendant 1 an ! L'aménagement en mobilier recyclé sera fourni par le partenaire Allée du Bureau,

- **Une mise en avant** du projet dans les réseaux locaux et régionaux,

- **Un abonnement d'un an** au Pass CMA Liberté, offert par la CME Ile-de-France Yvelines, comprenant un accompagnement aux formalités, 4 heures de conseil expert, un accès illimité à toutes les formations proposées dans le catalogue CMA IDF Yvelines, un accès à une centrale d'achats (tarifs préférentiels auprès de fournisseurs sélectionnés) et un accès à un comité d'entreprise avec plus de 10 000 offres loisirs.

- **Un abonnement d'un an** à RF Entrepreneur de la Revue Fiduciaire.

Comment participer ?

Envoyez votre candidature comprenant une lettre de motivation, une présentation du projet entrepreneurial, une copie d'une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois, avant le 15 septembre 2025 à feucherolles@leperigord.org.

Le lauréat sera choisi par un jury et **annoncé le 15 octobre 2025**.

Plus d'infos



Retour sur...

Super Loto

Le dimanche 9 mars, vous étiez nombreux à la Maison des Associations pour le traditionnel Super Loto de Crespières. Au-delà des lots, c'est un rendez-vous que certains ne manquent jamais et nous sommes heureux de voir que cette nouvelle édition n'est pas une exception. Un grand merci aux commerçants et entreprises de Crespières pour leurs généreux dons. A l'année prochaine !



Yvelines ciné



Rendez-vous le **dimanche 17 août 2025 à partir de 19h** au **stade de Crespières** pour assister à la 14^{ème} édition d'Yvelines Ciné. Après avoir découvert *Comme des bêtes* en 2022, nous vous proposons de visionner la suite du dessin animé. Retrouvez Max et ses amis dans une nouvelle aventure !

En 2025, on lit à la bibliothèque !

Les enfants de l'école et la bibliothèque

Depuis janvier, les huit classes de l'école ont pu venir à deux reprises à la bibliothèque pour des sessions de 45 minutes à une heure. Découverte du lieu, écoute attentive de lecture de conte et échanges autour du conte, lecture de livres, choix de plusieurs livres à emprunter pour l'ensemble de leur classe. Des tout-petits jusqu'aux plus grands, les enfants se sont montrés très intéressés.

Les CP nous ont offert de magnifiques dessins, souvenirs de leurs visites à la bibliothèque.

Le challenge-lecture

Depuis décembre dernier, 34 enfants du CP au CM2 participent au challenge. Ils se sont engagés à lire la sélection de livres proposés par la bibliothèque et à donner leur appréciation pour chacun de ces livres. Des cadeaux leur seront remis lors de la fête du village, le 21 juin prochain.

Le mois du Polar

Au mois d'avril, une sélection de romans policiers a été proposée, auteurs scandinaves, français ou américains, nouveautés ou classiques. Tous ces livres vous attendent sur les rayons de la bibliothèque.

Sélection d'été

Nous préparons une sélection « coup de cœur » et une sélection de roman « feel good » pour cet été. Vous êtes invités à venir les découvrir avant les vacances d'été.

Vous pouvez consulter notre catalogue sur le site www.lireacrespieres.fr

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte le mercredi de 16h à 18h (hors vacances scolaires) et tous les samedis de 10h30 à 12h30. Elle ferme au mois d'août.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque

2 Ruelle des boubiers

09 75 58 30 97

abcbibliotheque@wanadoo.fr



Le Tennis Club de Crespières, club loisirs et familial en plein essor

Pour la saison 2025/2026, **deux nouveaux enseignants** vont rejoindre l'équipe pédagogique du club, ce qui permettra de proposer des **nouvelles formules** aux adhérents (de l'initiation à la compétition) : des **cours individuels**, des **stages** pendant les vacances scolaires ainsi que des **accompagnements en tournoi**. De **nouveaux créneaux** seront ouverts : le mercredi, samedi et dimanche. Ces enseignants sont formés à la sophrologie ce qui leur permet d'ajouter une **dimension pédagogique innovante** aux entraînements avec le travail du calme, de la gestion des émotions ou encore de la concentration pour favoriser le plaisir du jeu.

Pour les membres du club, des **animations** seront proposées tout au long de la saison ainsi que **l'organisation d'un tournoi officiel**.

Le tennis lance également un **appel à partenariat** avec des restaurants, magasins... qui seraient désireux d'augmenter leur visibilité. Enfin, un **projet de construction de préaux** pour couvrir deux terrains est également en cours !

Sportivement,
L'équipe du TC Crespières



Cours d'anglais à la Maison des Associations



Hello !

Le beau temps a apporté pleins de **projets printaniers** à **English in Crespières** ! Les plus jeunes ont découvert le vocabulaire de la maison, des vêtements, des insectes et des transports alors que les plus grands ont présenté des projets sur les espèces menacées, sur les loisirs ou encore sur la technologie. Pour la première fois, les élèves travaillant sur des projets ont pu emprunter des livres en anglais et ainsi **enrichir leur vocabulaire**.

Nous avons bien entendu également fêté Pâques dans toutes les classes – *there's always time for chocolate* :)

Nouveau cette année : nous serons présents le 21 juin dans l'après-midi avant les festivités traditionnelles de la Saint-Jean ! English in Crespières propose comme chaque année un **tarif pré-inscription préférentiel** tout au long du mois de juin alors venez nous rencontrer le 21 juin pour en savoir plus sur les cours ... et au passage, venez goûter à notre **spécialité gourmande** : le 'shortbread' fait-maison !

Carolyn Miller-Jupp

ACAC – English in Crespières
englishincrespières@gmail.com

Portes ouvertes en juin à l'ASC !



Venez tester les cours sur tout le mois de juin, l'ASC ouvre ses portes ! Pour se faire, merci de nous adresser un mail avec votre NOM- PRÉNOM - NUMÉRO DE TÉLÉPHONE et le cours auquel vous souhaitez participer afin d'être accueilli par nos professeurs : asc.crespieres@gmail.com.

Le mois de juin est aussi celui du temps :

- **des pré-inscriptions !** Dès le 1^{er} juin et jusqu'au 5 juillet, vous pourrez vous inscrire pour la saison 2025/2026. Le bulletin sera à télécharger sur notre site internet <https://www.crespieres-asc.fr/>. C'est l'occasion pour vous de bénéficier de tarifs préférentiels pendant plus d'un mois.
- **de la fête :** grâce à la **journée des associations** organisée par la mairie le **samedi 21 juin**, l'ASC vous propose tout au long de la journée des ateliers découvertes pour tous :
 - Pour les enfants : Baby gym, Kids Boxe et Danse,
 - Pour les jeunes et adultes : Danse, Flow Yoga, Cardio danse-zumba, global training, ... !

Le planning sera aussi communiqué sur notre site et affiché à la Maison des Associations avec toutes les informations nécessaires. Que vous soyez téméraire ou timide, venez participer aux cours ou simplement regarder !

Nous vous attendons nombreux à tous ces rendez-vous et comptons sur votre présence pour faire vivre cette belle journée festive du 21 juin !

Sportivement, L'équipe du bureau ASC

1000 Mains & Merveilles



C'est le printemps, c'est le moment où la nature rayonne. C'est aussi le moment idéal pour raviver notre lien au vivant et redoubler d'élan dans la transition écologique. Et comme vous le savez chez 1000 Mains et Merveilles, nous partageons avec vous les actions, les graines d'un avenir plus sobre, joyeux et solidaire. Voici les nouvelles :

La ressourcerie de Saint-Germain-en-Laye poursuit son chemin !

Notre présence dans les locaux est prolongée, ce qui nous permet de continuer à vous accueillir pour vous offrir plus d'objets de seconde main à de petits prix (**faites un geste pour la planète en faisant un tour chez nous**). Découvrez notre boutique de seconde main à prix solidaires. Adresse et horaires sur notre page Google "La Ressourcerie de 1000 Mains et Merveilles".

Bientôt, une nouvelle ressourcerie à Plaisir !

Nous avons aussi le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine de notre ressourcerie à Plaisir ! Ce nouveau lieu ouvrira bientôt ses portes pour prolonger notre mission : offrir plus d'objets de seconde main, préserver notre planète, et favoriser le lien social.

Une bougie de plus pour notre association !

Le 24 avril dernier, notre association a soufflé sa deuxième bougie. Deux années riches en actions concrètes pour une transition écologique ancrée dans le local, deux années riches en rencontres et en apprentissages. Merci à toutes celles et ceux qui rendent cela possible au quotidien !

contact@1000mainsetmerveilles.com

Facebook : 1000 Mains et Merveilles

Instagram : @1000mainsetmerveilles

Site web : www.1000mainsetmerveilles.fr

Vous avez envie de participer ?

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Si vous avez un peu de temps, des idées ou des trésors à transmettre, contactez-nous directement via l'onglet contact de notre site web.

Francisco, Rédacteur pour 1000 Mains et Merveilles



L'ACAC, qui cette année encore a eu plaisir à vous proposer des **activités artistiques, tant visuelles, ludiques, théâtrales que musicales**, sera présente pour la **fête du village le 21 juin** prochain.

À **14h**, dans le jardin du presbytère, Thomas, notre professeur de **théâtre** et ses élèves vous proposeront une **représentation** les pieds dans l'herbe. Venez vous poser dans ce sympathique jardin du centre village et profiter du talent de nos jeunes acteurs...

Petits et grands, jeunes et anciens pourront également à partir de **15h** s'adonner à une **séance de jeux de société** dans notre espace « jeux » installé pour l'occasion avec l'équipe de la Ludothèque dans le même jardin.

En partenariat depuis Noël avec *DO Dream Music* (concert à l'église du village en décembre), nous avons le plaisir de vous proposer également une **balade musicale**, à partir de **15h30**, orchestrée dans le quartier de la rue du Paradis par notre joyeuse cheffe de chœur et professeure de musique, Heida. Cette **promenade rythmée** par les instruments et voix des élèves, glanées au fil des maisons se terminera par un petit **concert** dans la grange de la rue du Paradis. Venez à l'ombre des vieilles pierres du village reprendre en cœur des chansons bien connues avec les jeunes élèves et la chorale du quartier !

Pour ne pas se quitter trop précipitamment, bien sûr, rien de tel qu'un petit **goûter**, proposé dans le jardin du presbytère pour reprendre des forces avant la soirée festive à suivre ! Venez échanger avec nous lors de cette journée. Nous avons à cœur de **faire évoluer l'association** selon vos demandes, vos idées, vos propositions afin de continuer à donner une place aux pratiques artistiques dans notre village.

Annabelle, pour le bureau de l'ACAC

TPGM, tisse du lien social, amical et chaleureux

au cœur de la Communauté de Communes Gally-Mauldre !



Le 6 avril dernier, **Territoires Partagés Gally Mauldre (TPGM)** a organisé ses **balades printanières**.

Pas moins de **120 participants**, petits et grands, ont pris part à l'événement en parcourant **quatre circuits de randonnée**. L'occasion pour chacun de découvrir de nouveaux sentiers ainsi que le **riche patrimoine culturel** de la Communauté de Communes Gally-Mauldre.

Conçue comme un moment festif, propice aux **rencontres et aux échanges**, la journée s'est poursuivie par un **apéritif offert** par l'association dans le charmant **jardin du presbytère de Crespières**. Chacun a ensuite partagé un **pique-nique** convivial, avant de conclure l'après-midi sur une note sucrée avec des **petits fours** très appréciés.

Cet événement **gratuit** a rencontré un **grand succès**, largement porté par la **météo radieuse** qui a sublimé cette belle journée de partage.

TPGM, fidèle à ses valeurs d'**accueil**, de **convivialité** et de **bienveillance**, doit la réussite de ses actions à son équipe de **bénévoles engagés** et passionnés.

Nous vous donnons rendez-vous au **Forum des associations de Crespières**, en septembre prochain, pour découvrir nos prochaines initiatives !

Le bureau de TPGM (Myriam Guilmet, Présidente - Agnès Tabary, Vice-Présidente ; Brigitte Jacquard, Secrétaire - Dominique Pastor-Thévenot, Trésorière)



Le JUMELAGE, une passerelle entre les peuples



Né au lendemain de la 2^{de} Guerre Mondiale, le jumelage sert de promouvoir la paix et la compréhension entre les peuples, pour développer une nouvelle culture.

Un jumelage est destiné à rapprocher les personnes d'une ou plusieurs villes dans un ou plusieurs pays afin de promouvoir la compréhension de l'autre, partager des coutumes différentes en créant au plus près des citoyens de l'amitié, des partages, des projets.

Le concept de « jumelage » est né au lendemain de la seconde Guerre Mondiale afin de resserrer les liens entre nations européennes et de les réconcilier dans l'optique de rapprocher des cultures qui s'étaient opposées jusque là. Le jumelage est donc le symbole de fraterniser au-delà des frontières afin d'offrir un visage plus humain à la mondialisation et renfoncer ainsi le dialogue et la compréhension entre les peuples

de l'Union Européenne.

Expression d'unité et d'identité européenne, les jumelages sont sans doute la forme la plus visible de coopération entre les nations. Ils sont aisément reconnaissable grâce à des panneaux indiquant « Jumelé avec » à l'entrée des villes et villages et couvrent une large palette d'activités en impliquant de nombreux acteurs issus de divers communautés.

17 000 jumelages en Europe dont 2 200 jumelages relient la France et l'Allemagne, base de l'amitié franco-allemande.

La première charte d'un jumelage franco-allemand été signée en 1950 par les communes de Montbéliard et de Ludwigsburg.

En 1963, le chancelier allemand, Dr. Konrad Adenauer, et le président français, le Général de Gaulle, ne signent pas seulement le contrat de l'Elysée qui conforte l'amitié franco-allemande, mais fondent également l'OFAJ, une institution créée dans un objectif de renforcement des liens entre les jeunes des deux pays facilitant ainsi les échanges et l'apprentissage de la langue voisine. Ce traité en 1963 a accéléré les jumelages franco-allemands et plus généralement ceux des villes européennes.

Le 22 janvier 2019, Emmanuel Macron et Angela Merkel signent un nouveau traité de coopération et d'intégration franco-allemand à Aix-la-Chapelle.

Cette oeuvre de l'histoire doit se poursuivre à l'heure où les tensions géopolitiques fragilisent les liens entre les nations et par conséquent, la dynamique des jumelages.

Les temps forts du comité de Jumelage du Pays de Gallie en 2025

- **15 mars 2025** : Dîner-rencontre convivial, qui a rassemblé 70 participants dans une ambiance chaleureuse et dynamique
- **Du 29 mai au 1^{er} Juin 2025** : Séjour à Rösrath, avec un programme de visites proposé par nos amis allemands. Il reste des places disponibles, n'hésitez pas à nous contacter rapidement !
- **Du 2 octobre au 5 octobre 2025** : Voyage culturel en Alsace. Places limitées inscriptions ouvertes. Présence aux fêtes de village, à la journée des associations et aux marchés de Noël.

Il est fondamental que nos adhérents puissent se rencontrer en toute convivialité, échanger des informations réciproques et créer des synergies entre nous. C'était le but de notre dîner rencontre le 15 mars 2025 avec 70 personnes, à la satisfaction de tous.

margaret.de-fraiteur@orange.fr

06 13 80 56 82

VOUS ÊTES
CADRE
confirmé, en poste, jeune diplômé futur cadre

en **RECHERCHE d'emploi**
ou en **RÉFLEXION**
ou **besoin d'ACCOMPAGNEMENT**



www.ace78.fr

ACE
Votre avenir est notre vocation

L'association Cadres et Emploi (A.C.E)

Depuis plus de 36 ans, l'Association Cadres et Emploi (ACE78) accompagne les cadres en **recherche d'emploi**, en transition ou en mobilité professionnelle afin de les aider à retrouver un emploi à la hauteur de leurs compétences. Certifiée QUALIOPI depuis janvier 2023, l'ACE78 garantit un accompagnement de qualité adapté aux besoins de chacun.

L'association propose un **accompagnement personnalisé** à trois publics spécifiques : les cadres en recherche d'emploi, les cadres en poste en réflexion sur leur avenir professionnel et les jeunes diplômés en quête de leur premier emploi.

Pour répondre à ces besoins, l'ACE78 propose des ateliers collectifs ou individuels, en présentiel et en distanciel, ainsi qu'un parrainage personnalisé. Cette approche permet d'aider chaque candidat à structurer son projet professionnel, maîtriser les outils de prospection et optimiser sa communication.

Grâce à une équipe de 27 animateurs bénévoles, eux-mêmes cadres expérimentés, et une méthodologie éprouvée, l'ACE78 offre un cadre rassurant et efficace pour réussir son évolution professionnelle.

3 avenue du Général de Gaulle 78590 Noisy le Roi

01 30 56 52 99 aceopc@wanadoo.fr

Site Internet : ace78.fr

Trouver un emploi ou changer d'emploi : ARCADE emploi vous accompagne

Vous recherchez un premier travail, vous voulez vous repositionner sur le marché, ou encore vous souhaitez vous orienter dans une autre direction, sans perdre de temps et en ayant tout de suite les bons réflexes : les professionnels bénévoles d'ARCADE emploi sont là pour vous accompagner et vous aider.

- Vous pourrez définir ou préciser votre projet professionnel pour trouver un poste qui corresponde à vos aspirations.
- Grâce à un référent personnel, vous définirez le parcours qui vous convient le mieux à travers plus de 25 ateliers proposés.
- Vous bénéficierez d'un accompagnement individuel et en petits groupes pour répondre à vos besoins réels et enrichir votre réflexion.
- Et vous appliquerez une méthodologie éprouvée avec des outils simples et efficaces.



Si vous habitez Crespières, que vous soyez débutant ou expérimenté, n'hésitez pas à nous appeler au 01 30 56 60 81, à visiter notre site internet www.arcade-emploi.fr ou à nous contacter par mail à arcade.emploi@gmail.com.



Registre plan Canicule

Dans le cas où la canicule viendrait à nouveau frapper cet été, la commune de Crespières, via la Préfecture des Yvelines, met en place un système d'appel aux personnes âgées ou fragiles vivants seules. Nous vous proposons de vous inscrire directement à l'accueil de la mairie, par téléphone au 01 30 54 44 12 ou par mail à accueil@crespieres.fr.

Le but ? Prendre régulièrement de vos nouvelles, vous rappeler les recommandations pour faire face aux vagues de chaleur qui pourraient arriver sur notre région et vous rappeler que vous n'êtes pas seul(e).

LES JEUX DU PRINTEMPS

MÉLI-MÉLO

Déchiffre la liste des mots mélangés pour
retrouver des mots liés au printemps



LEFRSU

CEC-EIL-ANR

APPLILNSO

LSLOEI

NOEGSUROB

-NEQUIPEUQ

IUXAEOS

BLSLIEEA

ÂUEPQS

URERDVE



GASIERN

TNARENOIGIM

RIAVL

EUORUAENV

ILSEPUT

APLNIS

SIBER

RIAGAEDJN

SEIOLNECCC

OLSNÉOIC



JEU DES DIFFÉRENCES

Retrouve les 12 différences
entre ces deux dessins

	O			A	I						E

					
		É			R

				
U			G	

		
C		

Retrouver toutes les réponses sur www.crepjenes.fr rubrique Enfance & Jeunesse, section Jeux du Bulletin

Réunion publique

Le **vendredi 23 mai à 18h30 au presbytère** aura lieu la prochaine réunion publique. Le Maire et son Conseil Municipal feront un point avec vous sur les avancées des projets et un bilan de l'étude Mobilis sur la « circulation apaisée » à Crespières et la valorisation de la circulation à vélo avec l'aide financière de l'ADEME.

D'autres sujets qui impacteront notre quotidien seront abordés:

- L'évolution des tarifs de l'assainissement et de l'eau
- Le triennal et la voirie
- L'énergie renouvelable
- L'école
- La MUSE
- La valorisation de notre cadre de vie
- Rénovation du Château

Nous vous attendons nombreux.

Agnès Tabary pour la Commission Communication

Tour de France 2025



La commune de Crespières accueillera la 21^{ème} étape du Tour de France le **dimanche 27 juillet 2025**. Les coureurs arriveront de la Route Départementale 198, route des Alluets et tourneront au feu sur la Route Départementale 307 en direction de Feucherolles.

Comment s'organiser ?

Le **dimanche 27 juillet**, le **stationnement sera interdit de 00h01 à 18h** et la **circulation, de 13h à 18h** sur la RD 198, des Alluets-le-Roi au carrefour de la RD 307 puis du carrefour jusqu'à Feucherolles. **Toute voiture restante sera enlevée et transportée à la fourrière.**

Et encore ?

Retrouvez toutes les informations sur www.letour.fr.

Le service Communication

Voies concernées :

- Route Départementale 198, Route des Alluets
- Route Départementale 307, du feu jusqu'à Feucherolles

Stationnement interdit

le dimanche 27 juillet, de 00h01 à 18h

Circulation interdite

le dimanche 27 juillet, de 13h à 18h

TOUTE VOITURE STATIONNÉE SUR CES VOIES SERA ENLEVÉE ET TRANSPORTÉE À LA FOURRIÈRE

BESOIN DE BÉNÉVOLES

Afin d'assurer la **sécurité de la course** le dimanche 27 juillet, la gendarmerie d'Orgeval recherche des **bénévoles** parmi les habitants des communes concernées.

Vous serez placés aux points de cisaillement. Votre mission sera de laisser passer les services de secours sur un créneau horaire défini par la Sous-Préfecture.

Vous êtes intéressés ? Envoyez-nous un mail à accueil@crespieres.fr en précisant votre nom, prénom et votre numéro de téléphone.

Le service Communication



Opération Tranquillité Vacances

Pendant toute absence de votre domicile, nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire à l'**Opération Tranquillité Vacances** proposée par le Ministère de l'Intérieur. Le formulaire est disponible en ligne sur le site service-public.fr, à l'accueil de la mairie ou sur le site www.crespieres.fr rubrique *Vivre & S'installer* section *Les démarches administratives*. Déposez-le ensuite à la gendarmerie d'Orgeval **au minimum 48h avant votre départ**.

Le Service administratif

Demandes d'arrêté

Nous vous rappelons que toute demande d'arrêté doit être effectuée auprès de la mairie **au moins 8 jours** avant la date de commencement des travaux ou de l'intervention. Chaque demande devra contenir un CERFA d'autorisation de voirie ou d'arrêté de circulation rempli et d'un plan. Le dossier sera ensuite consulté par Monsieur le Maire et un arrêté vous sera délivré en cas d'accord.

Le Service administratif

Délibérations

Nous vous informons que vous pouvez retrouver l'ensemble des délibérations votées par le Conseil Municipal sur le site www.crespieres.fr rubrique *Vie Municipale*, section *Conseils municipaux*.

La Commission Communication

Urbanisme

Dépôt de dossiers

Nous vous rappelons que **les dossiers d'urbanisme sont à déposer de préférence en format numérique** à l'adresse suivante : urba@crespieres.fr. **Cette procédure est obligatoire pour les personnes morales.**

Afin que votre dossier puisse être reçu et traité dans de bonnes conditions, nous vous invitons à intégrer à votre courriel un accusé de réception et un accusé de lecture. **Votre dossier devra être envoyé obligatoirement en format .pdf, et ne pas dépasser 10 Mo.**

Pour les Permis de Construire (PC), Déclaration Préalable de Travaux (DP), Permis de Démolir (PD), Permis d'Aménager (PA), **un accusé de réception vous parviendra sous un délai de 4 jours**. En cas de non-réception de cet accusé, vous pouvez considérer que votre dossier n'a pas été réceptionné et nous vous invitons à renouveler votre envoi.

Votre dossier dématérialisé sera transmis au service instructeur, le Pôle Urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre, pour instruction.

Nous vous signalons que l'adresse mail urba@crespieres.fr n'est effective que pour les envois de demande préalable de travaux ou de permis de construire. Pour une toute demande relative à l'urbanisme, merci de bien vouloir adresser un mail à accueil@crespieres.fr.

Consultations des dossiers décidés

Vous pouvez prendre connaissance des dossiers décidés en urbanisme sur le tableau d'affichage mis à disposition en mairie. Y sont indiqués le nom du demandeur, le numéro et la date d'enregistrement de la demande, l'adresse du terrain, la surface de plancher, la nature des travaux, la date de la décision ainsi que la nature de la décision.

Conformité des travaux

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire par exemple) pour réaliser des travaux et **vos travaux sont terminés** ? Vous êtes dans l'obligation d'effectuer une **Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)**. Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux. Téléchargez le CERFA sur le site www.crespieres.fr dans la rubrique *Vivre & S'installer* section *Urbanisme* et **envoyez-le sur urba@crespieres.fr**. De plus, ce document vous sera utile en cas de la vente de votre maison et vous permettra possiblement d'obtenir une plus-value.

Besoin de conseils ?

Le Pôle Urbanisme de la Communauté de Communes Gally-Mauldre instruit les dossiers d'urbanisme de Crespières. Si vous avez **besoin d'aide pour constituer ou suivre votre dossier**, vous pouvez les contacter au 01 30 55 12 69.

Le Service urbanisme

FR-Alert, qu'est-ce que c'est ?

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations. Déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022, FR-Alert permet de **prévenir en temps réel** toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de **l'informer des comportements à adopter pour se protéger**.

Si vous vous trouvez dans l'une des zones concernées par un danger imminent, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux. **La réception de cette notification ne nécessite aucune installation préalable sur votre téléphone.**



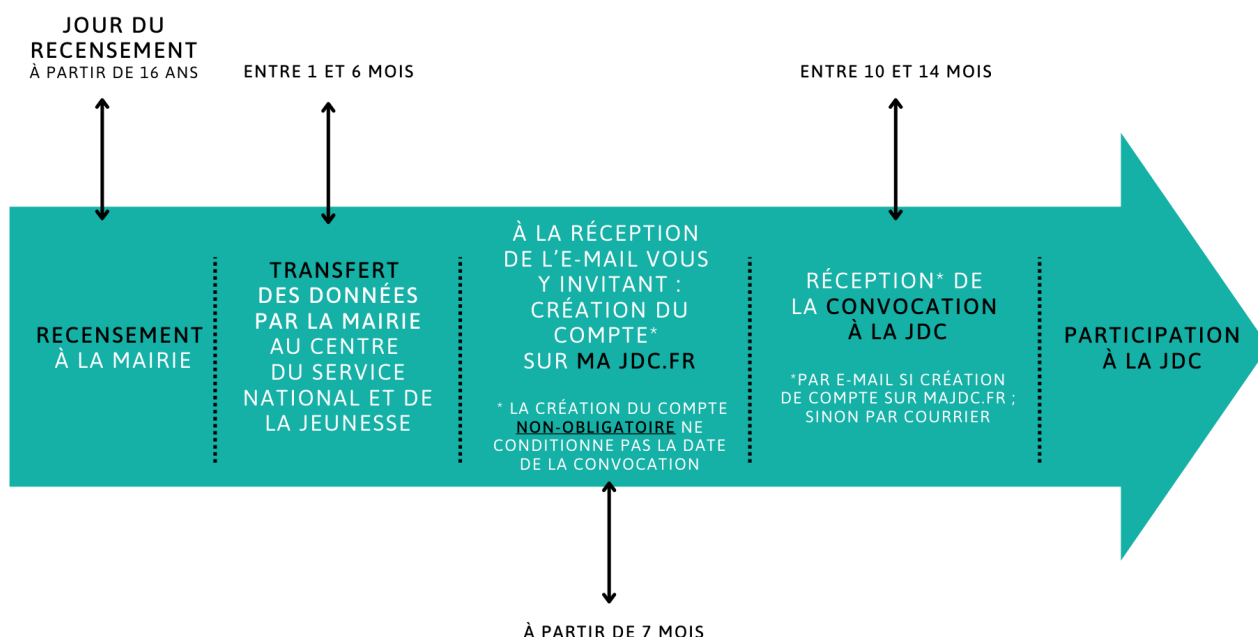
Le recensement militaire

Nous vous rappelons que **tous les français doivent être recensés à partir de 16 ans** et jusqu'à 25 ans.

Dès l'âge requis, votre enfant doit se présenter en mairie muni de sa pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité nationale), un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre livret de famille. Le document vous sera ensuite délivré sous 48h. Votre enfant devra alors venir chercher l'attestation en personne, muni de sa pièce d'identité.

Et après ?

PARCOURS DU RECENSEMENT



La Commission Communication

Naissances

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

LE BRIS Basile Philippe Jacques Alix le 23 mars 2025

Nos vives félicitations aux parents et tous nos vœux de santé et de bonheurs au nouveau-né.

Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

TOSONI Frédéric, le 23 février 2025

DAUNAT épouse MERRIEN Liliane, le 11 mars 2025

WAGNER François, le 3 mai 2025

Que la famille éprouvée soit assurée de nos sincères condoléances.

FORUM DES ASSOCIATIONS

CHERCHEZ, DISCUTEZ,
TROUVEZ...

**VOS ACTIVITÉS
SUR CRESPIÈRES !**

7 SEPT.
de 10h à 12h30

Maison des Associations
Rolland Pilloud

11 rue de la Sansonnerie
CRESPIÈRES



Agenda événementiel de l'année

Vendredi
23
MAI
Réunion publique
18h30
Presbytère

Samedi
15
JUIN
Nettoyons la nature
10h00
Parking de la Forêt des
Flambertins

Le **20**
et **21**
JUIN
Week-end festif
Journée des associations
Pique-nique &
Soirée dansante

Samedi
28
JUIN
Kermesse
Horaires à définir
École Émilie du Châtelet

Dimanche
17
AOÛT
Yvelines Ciné
« Nos amis les bêtes 2 »
A partir de 19h
Stade

Dimanche
7
SEPT.
Forum des Associations
De 10h à 12h30
Maisons des Associations
Roland Pilloud

Dimanche
14
SEPT.
Rando roller
Horaires & lieu à définir

Dimanche
5
OCT.
Brocante
Crespières

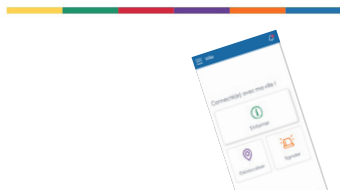
Mardi
11
NOV.
**Cérémonie
commémorative**
A partir de 11h
Place de l'Église

Samedi
6
DÉC.
Repas des seniors
12h
Le 19^{ème}, Feucherolles

Samedi
13
DÉC.
Marché de Noël
De 14h à 20h
Esplanade de la Mairie

NOUS VOUS INFORMONS QUE LES DATES ET HORAIRES SONT SUSCEPTIBLES DE CHANGER.

Téléchargez **CiVox**
et restez connecté à votre ville !



C'est simple !

1- Téléchargez l'application Civox sur votre smartphone.



2- Sélectionnez votre ville.

3- Retrouvez toutes les informations utiles à votre disposition.

Collecte des déchets

Végétaux :

Tous les lundis **du 31 mars au 8 décembre 2025.**

Ordures ménagères et recyclables :

Tous les mercredis.

Consultations juridiques

De 9h à 11h30, à la mairie de Crespières.

Samedi 24 mai 2025

Samedi 20 septembre 2025

Samedi 20 novembre 2025

Prendre rendez-vous au 01 30 54 44 12.

Mairie et agence postale

Les horaires

Lundi : Fermé

Mardi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Mercredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Jeudi : 14h30-17h

Vendredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Samedi : 9h-12h

Nous joindre

Place de l'Église

78121 Crespières

Tel : 01 30 54 44 12

accueil@crespieres.fr

www.crespieres.fr

Conseil municipal

Le prochain conseil
municipal aura lieu :

Mercredi 3 juin

à 20h00 à la Mairie.

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie : www.crespieres.fr